

IAMGOLD PUBLIE SES RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE ET DE FIN D'EXERCICE 2025

Toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars américains, sauf indication contraire.

Toronto (Ontario), le 17 février 2026 – IAMGOLD Corporation (NYSE : IAG, TSX : IMG) (« IAMGOLD » ou la « Société ») présente ses résultats financiers et ses résultats d'exploitation du quatrième trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2025. Les résultats préliminaires d'exploitation pour le quatrième trimestre et la fin d'exercice 2025, ainsi que les estimations des prévisions opérationnelles pour 2026, ont été publiés le 19 janvier 2026.

« Je tiens à féliciter les équipes d'IAMGOLD pour une nouvelle année marquée par un excellent rendement opérationnel et une sécurité irréprochable, a déclaré Renaud Adams, président et chef de la direction d'IAMGOLD. Le contexte a été très favorable pour la Société, qui a enregistré des marges et des flux de trésorerie sans précédent alors que ses mines entrent dans une phase de production vigoureuse, soutenue par les conditions favorables du marché de l'or. En 2025, IAMGOLD a déclaré un RAIIA ajusté de 1,5 milliard de dollars, le quatrième trimestre ayant été particulièrement remarquable avec un RAIIA ajusté de 710,1 millions de dollars. La combinaison de solides résultats d'exploitation et de flux de trésorerie a permis à la Société de mettre en œuvre sa stratégie de désendettement du bilan et de créer de la valeur pour les actionnaires grâce au programme de rachat d'actions, dans le cadre duquel environ 100 millions de dollars d'actions d'IAMGOLD ont été rachetées depuis son lancement en décembre. »

« L'année 2026 s'annonce très prometteuse pour IAMGOLD, alors que nous continuons d'accroître la valeur de nos actifs tout en faisant preuve d'un engagement envers l'excellence opérationnelle et la discipline. Notre programme de rachat d'actions se poursuivra cette année et sera directement lié aux flux de trésorerie générés par Essakane, qui serviront de base au programme. À Côté Gold, l'équipe d'exploitation accordera la priorité à l'amélioration des coûts unitaires grâce à l'optimisation des pratiques d'extraction, d'usinage et d'entretien afin de positionner le projet en vue de l'agrandissement à venir. Les détails de l'agrandissement et du plan minier seront publiés au quatrième trimestre et présenteront une hausse du débit de l'usine ciblant les gisements Côté Gold et Gosselin ensemble en tant que fosse unique, basée sur un sous-groupe de la base de ressources totales croissante. Enfin, nous sommes ravis de faire progresser notre éventail de projets de croissance interne grâce à un programme de forage complet au complexe Nelligan, récemment consolidé, qui s'impose déjà comme l'un des projets au stade de pré-production les plus importants au Canada. »

FAITS SAILLANTS :

Exploitation et finances

- La **production d'or attribuable** s'est établie à 242 400 onces au quatrième trimestre et à 765 900 onces pour l'exercice, atteignant le point médian de la fourchette des prévisions de la Société pour 2025, qui se situaient entre 735 000 et 820 000 onces, après l'atteinte d'une production trimestrielle record à tous ses sites d'exploitation, y compris Côté Gold, qui a atteint le haut de la fourchette des prévisions.
 - Côté Gold a produit un nombre record de 87 200 onces attribuables (124 600 onces | 100 %) au quatrième trimestre, et de 279 900 onces attribuables (399 800 onces | 100 %) pour l'exercice complet, atteignant la limite supérieure de la fourchette des prévisions pour 2025, se situant entre 250 000 et 280 000 onces. (360 000 à 400 000 onces | 100 %).
 - Westwood a produit un nombre record de 37 900 onces au quatrième trimestre et 113 900 onces pour l'exercice, ce qui est inférieur à la limite inférieure de la fourchette de prévision de 125 000 à 140 000 onces pour 2025.
 - Essakane a produit 117 300 onces attribuables (un record de 138 100 onces | 100 %) au quatrième trimestre et 372 100 onces attribuables (427 200 onces | 100 %) pour l'exercice complet, dépassant le point médian de la fourchette prévue sur une base de 100 %.
- Au quatrième trimestre, les **produits** ont totalisé 1 088,1 millions \$ grâce à des ventes de 259 000 onces à un prix moyen réalisé de l'or de 4 191 \$ l'once¹. Pour l'exercice, les produits se sont chiffrés à 2 852,8 millions \$, provenant de ventes de 817 800 onces à un prix moyen réalisé de l'or de 3 482 \$ l'once¹. Le prix moyen réalisé de l'or pour l'exercice 2025, exception faite de l'incidence de l'accord de paiement anticipé de l'or de 2024, s'est élevé à 3 549 \$ l'once.
- Le **coût des ventes** par once vendue s'est établi à 1 374 \$ pour le quatrième trimestre et à 1 489 \$ pour l'exercice.
- Les **coûts décaissés**¹ par once vendue sans les redevances se sont chiffrés à 1 031 \$ pour le quatrième trimestre et à 1 230 \$ pour l'exercice.
- Les **coûts décaissés**¹ par once vendue, incluant les redevances, se sont élevés à 1 367 \$ pour le quatrième trimestre et à 1 484 \$ pour l'exercice, comparativement à la fourchette de prévision de 1 375 \$ à 1 475 \$.
- Les **CMTI**¹ par once vendue se sont établis à 1 750 \$ pour le quatrième trimestre et à 1 900 \$ pour l'exercice, dans la prévision de 1 830 \$ à 1 930 \$.
- Le **résultat net et le résultat net rajusté** attribuables aux porteurs de capitaux propres¹ se sont établis à 406,6 millions \$ et à 405,8 millions \$, respectivement, pour le quatrième trimestre, et à 664,4 millions \$ et à 709,2 millions \$, respectivement, pour l'exercice.
- Le **résultat net et le résultat net rajusté par action** attribuables aux porteurs de capitaux propres¹ se sont chiffrés respectivement à 0,70 \$ et à 0,70 \$ pour le quatrième trimestre. Pour l'exercice, le résultat net et le résultat net rajusté par action attribuables aux porteurs de capitaux propres¹ se sont établis respectivement à 1,16 \$ et à 1,23 \$.
- La **trésorerie nette provenant des activités d'exploitation** s'élevait à 701,7 millions \$ au quatrième trimestre et à 1 142,6 millions \$ pour l'exercice. La trésorerie nette provenant des activités d'exploitation, avant les variations des éléments du fonds de roulement et des emplacements de minerai non courants¹, s'est établie à 691,6 millions \$ au quatrième trimestre et à 1 204,4 millions \$ pour l'exercice.
- Le **résultat avant intérêts, impôts et amortissement** (« RAIIA »)¹ s'est établi à 685,5 millions \$ au quatrième trimestre et à 1 502,9 millions \$ pour l'exercice, et le RAIIA rajusté était de 710,1 millions \$ pour le quatrième trimestre et de 1 550,5 millions \$ pour l'exercice.

- Les flux de **trésorerie disponibles provenant des sites d'exploitation minière**¹ se sont élevés à un montant record de 626,6 millions \$ au quatrième trimestre et à 1 199,0 millions \$ pour l'exercice, y compris des flux de trésorerie disponibles d'exploitation minière attribuables de 197,0 millions \$ provenant de Côté Gold au cours du quatrième trimestre.
- La Société détient 868,6 millions \$ en **liquidités disponibles**¹, principalement composées de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 421,9 millions \$ et du solde disponible de la facilité de crédit renouvelable (« facilité de crédit ») de 445,7 millions \$ au 31 décembre 2025. La dette nette était de 344,4 millions \$ au 31 décembre 2025, soit une réduction de 514,9 millions \$ au cours de l'exercice.
- En matière de **santé et sécurité**, la Société a enregistré un taux de fréquence total des incidents enregistrables (« TF TIE ») de 0,60 pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, en baisse par rapport à l'exercice précédent. IAMGOLD poursuit ses efforts en vue de faire progresser la gestion des risques critiques et un leadership visible pour améliorer la sécurité et réduire les incidents à potentiel élevé.

Perspectives de 2026

- **La production attribuable totale d'IAMGOLD en 2026 devrait se situer entre 720 000 et 820 000 onces.** Côté Gold concentre ses efforts sur une exploitation durable fonctionnant à sa capacité nominale en prévision du rapport technique décrivant les plans d'agrandissement qui devraient être annoncés au quatrième trimestre de 2026.
- **Les coûts décaissés**¹ **sans les redevances devraient atteindre une moyenne de 1 100 \$ à 1 250 \$ par once vendue.** Dans le contexte actuel de prix élevés de l'or, les redevances représentent en moyenne environ 325 \$ par once vendue, selon une hypothèse du prix de l'or de 4 000 \$ par once pour 2026. **Les coûts décaissés**¹, **incluant les redevances, devraient atteindre une moyenne de 1 425 \$ à 1 575 \$ par once vendue.**

Mise à jour des réserves et des ressources minérales

- Le 17 février 2026, IAMGOLD a publié son rapport des réserves minérales et des ressources minérales au 31 décembre 2025.
- Les réserves minérales prouvées et probables (« P et P ») (sur une base de 100 %) totalisaient 9,9 millions d'onces d'or contenues dans 279,6 millions de tonnes (« Mt ») à 1,10 g/t Au (7,5 millions d'onces attribuables). Les réserves minérales P et P ont diminué de 7 %, ou 796 000 onces, par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de l'épuisement à Côté Gold et à Essakane. Cette diminution a été partiellement compensée par une hausse des réserves minérales à Westwood.
- Les ressources minérales mesurées et indiquées (« M et I ») (sur une base de 100 %) ont augmenté de 16 % pour atteindre 31,0 millions d'onces d'or contenues dans 1,0 milliard de tonnes (« Gt ») à 0,94 g/t Au (24,6 millions d'onces attribuables). Cette augmentation était principalement associée à la conversion de ressources minérales présumées au gisement Gosselin à Côté Gold et au gisement Nelligan, ainsi qu'aux gisements Philibert et Chevrier acquis dans le cadre de la transaction avec Northern Superior à la fin de l'exercice.

Siège social

- **Affectation de 400 millions \$ provenant des flux de trésorerie disponibles générés au quatrième trimestre** au remboursement du solde de 300 millions \$ du prêt à terme de deuxième rang, au remboursement de 50 millions \$ sur la facilité de crédit et à l'achat de 3 millions d'actions pour un montant de 50 millions \$ dans le cadre du programme de rachat d'actions. Après la fin du trimestre, la Société a acheté 2,6 millions d'actions supplémentaires pour un montant de 50 millions \$. Les flux de trésorerie disponibles attribuables d'Essakane pour 2026 devraient se situer entre 400 et 500 millions \$, à un prix de l'or de 4 000 \$ l'once. La Société a l'intention d'utiliser ces flux de trésorerie disponibles pour racheter des actions dans le cadre de son programme de rachat d'actions à mesure que la trésorerie sera générée et rapatriée d'Essakane au cours de 2026.
- **291 millions de dollars en trésorerie ont été rapatriés d'Essakane au quatrième trimestre et 171 millions de dollars supplémentaires après la fin du trimestre**, au moyen de la nouvelle structure qui permet d'effectuer des paiements à tout moment de l'exercice, en fonction des liquidités générées par Essakane qui dépassent les besoins en fonds de roulement.
- **Consolidation du complexe minier Nelligan** avec la clôture de l'acquisition annoncée précédemment de la totalité des actions émises et en circulation de Northern Superior Resources Inc. (« Northern Superior ») et de Mines d'Or Orbec Inc. (« Orbec ») au moyen d'un plan d'arrangement le 19 décembre 2025 et le 22 décembre 2025, respectivement. Les transactions ont consolidé les activités dans la région de Chibougamau avec une position dominante d'environ 134 000 hectares. L'acquisition de Northern Superior avec les projets Philibert, Chevrier et Croteau ainsi que l'acquisition d'Orbec avec le projet Muus sont combinées avec les projets Nelligan et Monster Lake d'IAMGOLD (ensemble, le « complexe minier Nelligan »). Ensemble, les actifs combinés représentent l'un des camps aurifères au stade de pré-exploitation les plus importants au Canada, les ressources minérales M et I se chiffrant à 4,3 millions d'onces d'or, et les ressources minérales présumées, à 7,5 millions d'onces d'or. La proximité immédiate des principaux gisements les uns par rapport aux autres soutient la vision conceptuelle d'une installation centrale de traitement alimentée par plusieurs sources de minerai situées dans un rayon de 17 kilomètres.

RÉTROSPECTIVE TRIMESTRIELLE

Pour de plus amples détails et pour les perspectives globales de la Société pour 2026, voir la section « Perspectives ». Pour le rendement de chaque mine, voir la section « Exploitations ». Le tableau suivant résume certains résultats d'exploitation et résultats financiers pour les trois mois clos le 31 décembre 2025 (4^e t. 2025) et au 31 décembre 2024 (4^e t. 2024) et pour les exercices clos les 31 décembre 2025, 2024 et 2023.

	4 ^e t. 2025	4 ^e t. 2024	2025	2024	2023
Principales statistiques d'exploitation (en millions \$)					
Production aurifère – attribuable (milliers d'onces)	242,4	176,7	765,9	666,5	465,0
– Côté Gold ¹	87,2	62,4	279,9	124,0	—
– Westwood	37,9	34,6	113,9	133,7	93,4
– Essakane ²	117,3	79,7	372,1	408,8	371,6
Ventes d'or – attribuables (milliers d'onces)	238,9	176,5	763,7	653,7	462,1
– Côté Gold ¹	87,7	55,8	283,6	111,1	—
– Westwood	37,1	36,7	113,6	133,9	90,2
– Essakane ²	114,1	84,0	366,5	408,7	371,9
Coût des ventes ³ (\$/once vendue)	1 374 \$	1 298 \$	1 489 \$	1 156 \$	1 291 \$
– Côté Gold ¹	1 271 \$	1 083 \$	1 272 \$	1 035 \$	— \$
– Westwood	1 307 \$	1 155 \$	1 547 \$	1 177 \$	1 600 \$
– Essakane ²	1 475 \$	1 504 \$	1 640 \$	1 182 \$	1 216 \$
Coûts décaissés ⁴ – sans les redevances (\$/once vendue)	1 031 \$	1 138 \$	1 230 \$	1 007 \$	1 158 \$
– Côté Gold ¹	949 \$	902 \$	1 020 \$	875 \$	— \$
– Westwood	1 288 \$	1 148 \$	1 530 \$	1 164 \$	1 588 \$
– Essakane ²	1 011 \$	1 291 \$	1 300 \$	991 \$	1 053 \$
Coûts décaissés ⁴ (\$/once vendue)	1 367 \$	1 294 \$	1 484 \$	1 152 \$	1 261 \$
– Côté Gold ¹	1 265 \$	1 080 \$	1 268 \$	1 032 \$	— \$
– Westwood	1 288 \$	1 148 \$	1 530 \$	1 167 \$	1 591 \$
– Essakane ²	1 471 \$	1 501 \$	1 636 \$	1 179 \$	1 181 \$
CMTI ⁴ (\$/once vendue)	1 750 \$	1 949 \$	1 900 \$	1 716 \$	1 783 \$
– Côté Gold ¹	1 688 \$	1 685 \$	1 636 \$	1 658 \$	—
– Westwood	1 719 \$	1 688 \$	2 117 \$	1 702 \$	2 344 \$
– Essakane ²	1 674 \$	2 118 \$	1 888 \$	1 625 \$	1 521 \$
Prix moyen réalisé de l'or ^{4,5} (\$/once)	4 191 \$	2 525 \$	3 482 \$	2 330 \$	1 955 \$

1. La part attribuable à Côté Gold est fondée sur la participation de 70 % d'IAMGOLD. Avant le 30 novembre 2024, la partie attribuable à IAMGOLD s'élevait à 60,3 %. Voir la section « Exploitation – Côté Gold, Canada » pour plus de détails.

2. La participation d'IAMGOLD dans Essakane a diminué pour passer de 90 % à 85 % à compter du 20 juin 2025. Voir la section « Exploitation – Essakane, Burkina Faso » pour plus de détails. La partie attribuable à Essakane est présentée comme 90 % pour le premier semestre de 2025 et 85 % pour le second semestre de 2025 dans ce rapport de gestion.

3. Dans le présent rapport de gestion, le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, et le coût des ventes, exception faite de l'amortissement et des redevances, sont présentés dans la note sectorielle dans les états financiers consolidés.

4. Voir la section « Mesures financières hors PCGR » à la fin du présent rapport de gestion pour une description et un calcul de ces mesures.

5. Toutes les obligations relatives à la livraison d'or avec paiement anticipé ont été remplies à la fin du deuxième trimestre de 2025. Prix moyen réalisé de l'or pour l'exercice 2025, exception faite de l'incidence de l'accord de paiement anticipé de 2024.

	4 ^e t. 2025	4 ^e t. 2024	2025	2024	2023
Résultats financiers (millions \$)					
Produits	1 088,1 \$	469,9 \$	2 852,8 \$	1 633,0 \$	987,1 \$
Profit brut	593,6 \$	130,9 \$	1 206,2 \$	549,9 \$	124,1 \$
RAIIA ¹	685,5 \$	259,5 \$	1 502,9 \$	1 323,0 \$	381,0 \$
– Activités poursuivies	685,5 \$	259,5 \$	1 502,9 \$	1 323,0 \$	366,6 \$
– Activités abandonnées	— \$	— \$	— \$	— \$	14,4 \$
RAIIA ajusté ¹	710,1 \$	215,4 \$	1 550,5 \$	780,6 \$	338,5 \$
– Activités poursuivies	710,1 \$	215,4 \$	1 550,5 \$	780,6 \$	315,1 \$
– Activités abandonnées	— \$	— \$	— \$	— \$	23,4 \$
Résultat net (perte nette) attribuable aux porteurs de capitaux propres	406,6 \$	86,2 \$	664,4 \$	819,6 \$	94,3 \$
– Activités poursuivies	406,6 \$	86,2 \$	664,4 \$	819,6 \$	88,7 \$
– Activités abandonnées	— \$	— \$	— \$	— \$	5,6 \$
Résultat net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres ¹	405,8 \$	57,2 \$	709,2 \$	296,0 \$	59,3 \$
– Activités poursuivies	405,8 \$	57,2 \$	709,2 \$	296,0 \$	44,7 \$
– Activités abandonnées	— \$	— \$	— \$	— \$	14,6 \$
Résultat net (perte nette) par action attribuable aux porteurs de capitaux propres	0,70 \$	0,15 \$	1,16 \$	1,52 \$	0,18 \$
Résultat net (perte nette) ajusté par action attribuable aux porteurs de capitaux propres ¹	0,70 \$	0,10 \$	1,23 \$	0,55 \$	0,09 \$
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement ¹ – activités poursuivies	691,6 \$	127,2 \$	1 204,4 \$	600,4 \$	158,9 \$
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation	701,7 \$	102,6 \$	1 142,6 \$	486,0 \$	159,4 \$
– Activités poursuivies	701,7 \$	102,6 \$	1 142,6 \$	486,0 \$	144,0 \$
– Activités abandonnées	— \$	— \$	— \$	— \$	15,4 \$
Flux de trésorerie disponible provenant des sites d'exploitation minière ¹	626,6 \$	78,2 \$	1 199,0 \$	385,1 \$	54,1 \$
– Activités poursuivies	626,6 \$	78,2 \$	1 199,0 \$	385,1 \$	48,2 \$
– Activités abandonnées	— \$	— \$	— \$	— \$	5,9 \$
Coûts en immobilisations ^{1,2} – maintien	74,7 \$	93,6 \$	274,7 \$	290,8 \$	200,3 \$
Coûts en immobilisations ^{1,2} – expansion	8,0 \$	7,4 \$	32,6 \$	196,1 \$	656,8 \$

	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Situation financière (millions \$)			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	421,9 \$	347,5 \$	367,1 \$
Dette à long terme	649,8 \$	1 028,9 \$	830,8 \$
Trésorerie (dette) nette ¹	(344,4) \$	(859,3) \$	(649,5) \$
Facilité de crédit disponible	445,7 \$	418,5 \$	387,0 \$

Voir la section « Mesures financières hors PCGR » à la fin du présent communiqué pour une description et un calcul de ces mesures.

1. Les coûts en immobilisations de maintien et d'expansion représentent les coûts engagés au titre des immobilisations corporelles et des actifs de prospection et d'évaluation et ne tiennent pas compte des actifs au titre des droits d'utilisation et de l'incidence sur le fonds de roulement.

PERSPECTIVES

Production (milliers d'onces)

	Réel 2025	Prévisions pour l'exercice de 2026
Côté Gold – (70 %)	279,9	270 à 310
Westwood – (100 %)	113,9	110 à 130
Essakane – (90 % au 1 ^{er} semestre 2025, 85 % au 2 ^e semestre 2025 et par la suite)	372,1	340 à 380
Total de la production attribuable (milliers d'onces)	765,9	720 à 820

La production attribuable totale d'IAMGOLD en 2026 devrait se situer entre 720 000 et 820 000 onces. Côté Gold concentre ses efforts sur une exploitation durable fonctionnant à sa capacité nominale en prévision du rapport technique décrivant les plans d'agrandissement qui devraient être annoncés au quatrième trimestre de 2026. Pour en savoir plus, consultez la section sur les activités de chaque mine ci-dessous.

Les prévisions attribuables à Essakane ont été estimées en fonction de la participation de 85 % d'IAMGOLD. Voir la section « Exploitation – Essakane, Burkina Faso » pour plus de détails.

Coûts

	Réel 2025	Prévisions pour l'exercice de 2026
Côté Gold		
Coûts décaissés – sans les redevances (\$/once vendue)	1 020 \$	900 \$ à 1 050 \$
Coûts décaissés – incluant les redevances (\$/once vendue)	1 268 \$	1 200 \$ à 1 350 \$
CMTI (\$/once vendue)	1 636 \$	1 775 \$ à 1 925 \$
Westwood		
Coûts décaissés (\$/once vendue)	1 530 \$	1 500 \$ à 1 650 \$
CMTI (\$/once vendue)	2 117 \$	1 950 \$ à 2 100 \$
Essakane		
Coûts décaissés – sans les redevances (\$/once vendue)	1 300 \$	1 150 \$ à 1 300 \$
Coûts décaissés – incluant les redevances (\$/once vendue)	1 636 \$	1 600 \$ à 1 750 \$
CMTI (\$/once vendue)	1 888 \$	2 000 \$ à 2 150 \$
Consolidé		
Coût des ventes ¹ (\$/once vendue)	1 489 \$	1 425 \$ à 1 575 \$
Coûts décaissés ^{1,2} – sans les redevances (\$/once vendue)	1 230 \$	1 100 \$ à 1 250 \$
Coûts décaissés ^{1,2} – incluant les redevances (\$/once vendue)	1 484 \$	1 425 \$ à 1 575 \$
CMTI ^{1,2} (\$/once vendue)	1 900 \$	2 000 \$ à 2 150 \$

1. Comprend Côté Gold et Westwood sur une base attribuable de 70 % et 100 %, respectivement, et Essakane sur une base attribuable de 90 % pour le premier semestre de 2025 et de 85 % par la suite.

2. Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir la section « Mesures financières hors PCGR ».

Les coûts décaissés consolidés sans les redevances devraient se situer entre 1 100 \$ et 1 250 \$ l'once vendue. Dans le contexte actuel de prix élevés de l'or, les redevances représentent en moyenne environ 325 \$ par once vendue, selon une hypothèse du prix de l'or de 4 000 \$ par once pour 2026. Les coûts décaissés, incluant les redevances, devraient atteindre une moyenne de 1 425 \$ à 1 575 \$ l'once vendue. Les CMTI pour IAMGOLD devraient être de l'ordre de 2 000 \$ à 2 150 \$ l'once vendue.

Les prévisions pour l'exercice 2026 reposent sur les hypothèses suivantes (avant l'incidence de la couverture) : un prix moyen réalisé de l'or de 4 000 \$ l'once, un taux de change \$ US/\$ CA de 1,35, un taux de change €/ \$ US de 1,18, un prix moyen du Brent de 65 \$ le baril et un prix du West Texas Intermediate (WTI) de 65 \$ le baril. Pour connaître les répercussions prévues de la fluctuation de ces hypothèses, consultez le tableau sur l'incidence de la sensibilité inclus dans la section « Situation financière ».

Sensibilité des redevances

Prix de l'or	\$ par once vendue		
	Consolidée	Côté Gold	Essakane
3 500 \$	270 \$	245 \$	350 \$
4 000 \$ (prix des prévisions)	325 \$	300 \$	450 \$
4 500 \$	390 \$	340 \$	540 \$
5 000 \$	440 \$	385 \$	600 \$

Coûts en immobilisations

(millions \$)	Réal 2025 ¹			Prévisions de l'exercice de 2026 ²		
	Maintien	Expansion	Total	Maintien	Expansion	Total
Côté Gold (participation d'IMG)	103,8 \$	23,7 \$	127,5 \$	160 \$	85 \$	245 \$
Westwood	63,9	1,5	65,4	55	30	85
Essakane	106,9	7,4	114,3	165	5	170
	274,6 \$	32,6 \$	307,2 \$	380 \$	120 \$	500 \$
Siège social	0,1	—	0,1	—	—	—
Total ³	274,7 \$	32,6 \$	307,3 \$	380 \$	120 \$	500 \$

1. Sur une base de 100 %, pour Westwood et Essakane, et de 70 % pour Côté Gold, sur la base des dépenses engagées.

2. Prévisions des coûts en immobilisations (± 5 %).

3. Le tableau des perspectives de prospection comprend également 7 millions \$ en coûts incorporés liés à des actifs de prospection et d'évaluation.

Les coûts en immobilisations de maintien devraient se chiffrer à environ 380 millions \$ ± 5 %. Le capital de maintien à Côté Gold, sur une base attribuable, devrait totaliser 160 millions \$ ± 5 %, en hausse par rapport à l'exercice précédent en raison de changements non récurrents de conception de l'usine et de l'infrastructure, et d'améliorations détectées durant l'accroissement des activités en vue d'optimiser les opérations et les coûts d'exploitation.

Les coûts en immobilisations d'expansion devraient totaliser 120 millions \$ ± 5 % en 2026. La Société compte accélérer les dépenses pour atténuer les risques liés à l'agrandissement envisagé de Côté Gold; les travaux préliminaires comprennent l'infrastructure de base de l'usine et un agrandissement considérable de la zone d'exploitation de la fosse. Le capital d'expansion supplémentaire est associé aux travaux de développement à Westwood en soutien aux options pour agrandir la mine dans les sections est de la mine souterraine Westwood, qui pourraient être propices à l'exploitation en vrac.

Prospection

(millions \$)	Réal 2025			Prévisions pour l'exercice de 2026		
	Incorporés	Dépensés	Total	Incorporés	Dépensés	Total
Projets de prospection primaire	0,2 \$	22,0 \$	22,2 \$	11 \$	34 \$	45 \$
Projets de prospection à proximité des mines	10,8	2,1	12,9	7	2	9
	11,0 \$	24,1 \$	35,1 \$	18 \$	36 \$	54 \$

Les coûts d'exploration pour 2026 devraient s'élever à environ 54 millions \$, dont la majorité sera imputée aux charges. En 2026, les plus grandes dépenses en exploration devraient comprendre environ 24 millions \$ pour le complexe Nelligan, y compris la construction de certaines infrastructures pour soutenir un programme en expansion, environ 5 millions \$ pour Côté Gold attribués à IAMGOLD, et environ 6 millions \$ pour Essakane.

Impôts payés et perspectives d'amortissement

(millions \$)	Réal 2025	Prévisions pour l'exercice de 2026
Charge d'amortissement	420,9 \$	480 \$ (± 5 %)
Impôts sur le résultat payés	171,5 \$	205 \$ à 215 \$

La Société s'attend à payer des impôts en trésorerie se situant entre 205 et 215 millions \$ au cours de 2026. Les paiements d'impôts en trésorerie ne sont pas effectués de manière égale tous les trimestres, car les montants payés au cours d'un trimestre peuvent comprendre les paiements du solde final des impôts de l'année précédente et les paiements des acomptes provisionnels de l'année en cours, qui doivent tous deux être effectués à des moments exigés par les différents pays. Il n'y a pas d'impôts en trésorerie importants prévus en ce qui concerne le nouvel impôt complémentaire minimum à l'échelle mondiale (« GloBE »).

La charge d'amortissement pour 2026 devrait s'établir à 480 millions \$ ($\pm 5\%$), ce qui correspond aux niveaux de production et à l'épuisement de certaines phases de l'exploitation de la fosse pour lesquelles des frais de découverte ont été incorporés.

ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE

IAMGOLD est déterminée à maintenir sa culture d'exploitation minière responsable dans le cadre de toutes ses activités en respectant des normes élevées en matière de protection de l'environnement, de pratiques sociales et de gouvernance. La Société assure le suivi de son rendement en matière de facteurs ESG afin de comprendre les progrès et les réalisations portant sur de nombreux sujets importants et indicateurs, et s'appuie sur divers cadres et normes ESG et sur des méthodologies reconnues à l'échelle internationale comme la Global Reporting Initiative et le Sustainability Accounting Standards Board pour orienter son rapport sur la durabilité :

- Le 6 mai 2025, la Société a publié son rapport annuel sur la durabilité, qui présente son rendement en matière de durabilité en 2024.
- Le 16 décembre 2025, la Société a publié son rapport 2024 sur les émissions du champ d'application 3. En tant que membre de l'Association minière du Canada (« AMC »), la Société participe à l'initiative *Vers le développement minier durable* (« VDMD ») dans le cadre de son exploitation Westwood, ainsi qu'à l'échelle internationale à Essakane (Burkina Faso), ce qui dépasse les exigences de l'AMC qui ne concernent que les sites canadiens. La Société a procédé à des évaluations internes des résultats VDMD de 2024 pour les mines Westwood et Essakane, qui ont également été vérifiés à l'externe et ont atteint un niveau « A » ou supérieur pour tous les indicateurs dans tous les protocoles. L'auto-évaluation de 2025 a fait état d'une amélioration de certains indicateurs.

En 2025, la Société a établi et atteint la plupart de ses cibles en matière de facteurs ESG liées à la santé et à la sécurité, à l'équité, à la diversité et à l'inclusion, ainsi qu'à l'environnement, notamment :

- Intégrer la gestion des risques critiques dans les processus opérationnels, y compris l'élaboration d'un outil de vérification des contrôles
- Intégrer le coût du carbone dans les processus décisionnels
- Faire progresser le cadre de gestion de l'eau fondée sur le captage sur les sites grâce à l'élaboration de feuilles de route
- Zéro incident important touchant l'environnement et les communautés

Santé et sécurité

Au 31 décembre 2025, le TF TIE d'IAMGOLD était de 0,60, comparativement à 0,63 au 31 décembre 2024. IAMGOLD poursuit ses efforts en vue de faire progresser la gestion des risques critiques et un leadership visible pour améliorer la sécurité et réduire les incidents à potentiel élevé. Cela comprend l'intégration des entrepreneurs dans le programme de gestion des risques critiques. La Société continue de faire le suivi d'une série d'indicateurs avancés concernant la gestion des risques critiques, la gestion des entrepreneurs et la qualité des enquêtes sur les incidents.

Environnement

En 2025, les principaux domaines d'intérêt de la Société sur le plan de l'environnement étaient l'eau et la biodiversité. S'appuyant sur le cadre de gestion de l'eau élaboré en 2024, les activités réalisées au cours de l'exercice visaient principalement à faire progresser les initiatives relatives à l'eau définies dans les feuilles de route des sites, à élaborer des barèmes de rendement et à réévaluer la maturité de chaque exploitation par rapport au cadre de gestion de l'eau

de la Société. À la suite de l'établissement de sa feuille de route sur la biodiversité en 2024, la Société a entamé en 2025 l'élaboration de stratégies régionales pour la biodiversité propres à chaque site. La Société a également amorcé l'élaboration d'une approche fondée sur la valeur du carbone afin d'intégrer les considérations relatives au carbone dans le processus décisionnel.

Les trois sites d'exploitation de la Société ont tous déposé auprès des autorités des plans de fermeture assortis d'une garantie financière afin de disposer des fonds nécessaires à la remise en état future. En 2025, chaque plan de fermeture a été mis à jour afin de refléter les perturbations actuelles et les concepts de remise en état.

Essakane est certifiée ISO 14001 depuis de nombreuses années et a procédé à un examen de son système de gestion environnementale. Le site a continué de mener une campagne de prévention des incidents environnementaux pour informer les membres du personnel et les outiller afin de reconnaître les risques environnementaux et d'intervenir.

Westwood a mené à bien les projets pilotes de recyclage de l'eau afin de réduire les prélèvements d'eau de la rivière Bousquet, et la mise en œuvre à grande échelle est prévue pour 2026.

Aucun incident environnemental ou communautaire important n'a été signalé en 2025.

Rendement social

Au cours de 2025, chaque site d'exploitation a continué de collaborer avec ses communautés d'intérêts et d'appuyer les initiatives d'investissement communautaire.

À Essakane, les principaux engagements et principales activités comprenaient des discussions sur des enjeux économiques, sociaux, de sûreté et de réinstallation. Au quatrième trimestre de 2024, IAMGOLD s'est associée à Project CURE pour livrer deux conteneurs de fournitures médicales de 12 m à sept établissements de santé des districts de Dori et de Gorom-Gorom. Après une évaluation des besoins, IAMGOLD s'est engagée à financer deux conteneurs supplémentaires; quatre conteneurs seront distribués en 2026 – trois financés par IAMGOLD et un par Resource Capital Funds Foundation.

À Côte Gold, la Société a organisé des visites du site avec des élus municipaux et provinciaux, ainsi qu'avec des communautés autochtones partenaires, afin de partager de l'information sur la mine et l'approche d'IAMGOLD en matière d'exploitation minière responsable. La Société a maintenu une communication continue avec les communautés des Premières Nations voisines, les utilisateurs locaux des terres, les groupes communautaires et les organismes gouvernementaux au moyen de réunions, de courriels et de présentations dans les écoles ainsi que par l'entremise des médias sociaux.

À Westwood, l'équipe a poursuivi les rencontres avec la Première Nation Abitibiwinni dans le cadre de la négociation d'une entente sur les répercussions et les avantages.

Relations avec les Autochtones

En tant que société canadienne déterminée à répondre aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada¹, IAMGOLD a lancé, au premier trimestre de 2025, une initiative qui visera à définir son approche de collaboration avec les peuples autochtones. Cette démarche va au-delà de la réconciliation, en s'appuyant sur l'expérience de la Société et en reflétant ses valeurs fondamentales dans la construction d'un avenir commun. Ce travail mènera à la création d'une vision cohérente de la réconciliation et d'une feuille de route pour aider à orienter les actions de la Société en tant qu'entreprise. Au cours du quatrième trimestre de 2025, IAMGOLD a poursuivi son travail, avec le soutien d'une entreprise appartenant à des Autochtones, afin de définir un plan d'action quinquennal à l'appui de la réconciliation.

Équité, diversité et inclusion

IAMGOLD inclut des objectifs annuels pour soutenir ses efforts d'intégration de l'équité, de la diversité et de l'inclusion (« EDI ») dans sa stratégie et sa fiche de rendement, pour les objectifs annuels, et assure le suivi des mesures de l'EDI dans les rapports des sites et de l'entreprise en vue de la visibilité et de la mesure. La représentation des femmes s'élève à 40 % au sein de la haute direction d'IAMGOLD.

EXPLOITATIONS

Mine Côté Gold (participation d'IAMGOLD – 70 % pour 2025, 60,3 % de janvier 2024 à novembre 2024 et 70 % pour décembre 2024) | Ontario, Canada

	4 ^e t. 2025	4 ^e t. 2024	2025	2024
Principales statistiques d'exploitation (sur une base de 100 %, sauf indication contraire)				
Minerai extrait (milliers de tonnes)	4 514	3 637	14 640	10 849
Teneur extraite (g/t)	1,04	1,07	0,94	0,97
Stériles extraits de mines en exploitation (milliers de tonnes)	6 555	4 765	24 830	16 666
Stériles d'exploitation extraits (milliers de tonnes)	12	2 445	5 638	11 821
Total du matériel extrait (milliers de tonnes)	11 081	10 847	45 108	39 336
Ratio de découverte ¹	1,5	2,0	2,1	2,6
Minerai usiné (milliers de tonnes)	2 874	2 433	10 889	4 948
Teneur à l'usine (g/t)	1,44	1,34	1,22	1,37
Récupération (%)	94	91	93	92
Production aurifère (milliers d'onces) – 100 %	124,6	96,1	399,8	199,1
Production aurifère attribuable (milliers d'onces)	87,2	62,4	279,9	124,0
Ventes d'or (milliers d'onces) – 100 %	127,8	87,4	407,7	179,4
Ventes d'or (milliers d'onces) – attribuables	87,7	55,8	283,6	111,1
Prix moyen réalisé de l'or ^{2,3} (\$/once)	4 212 \$	2 644 \$	3 572 \$	2 555 \$
Résultats financiers (millions \$ – intérêts attribuables)				
Produits ⁴	370,4 \$	147,9 \$	1 014,4 \$	284,3 \$
Coût des ventes ⁴	111,7	60,6	360,8	115,0
Coûts de production	80,5	52,8	286,7	107,2
(Augmentation)/diminution des produits finis	3,4	(2,1)	3,6	(9,6)
Redevances ⁵	27,8	9,9	70,5	17,4
Coûts décaissés ²	111,1	60,4	359,6	114,7
Coûts en immobilisations de maintien ²	30,7	25,6	103,8	42,7
Coûts en immobilisations d'expansion ²	5,7	5,4	23,7	191,0
Total des coûts en immobilisations de maintien et d'expansion ²	36,4	31,0	127,5	233,7
Profit provenant des exploitations	203,0	44,2	464,6	105,6
Flux de trésorerie disponible provenant des sites d'exploitation minière ²	197,0	16,9	484,1	40,2
Coûts unitaires par tonne²				
Coût de l'exploitation minière par tonne extraite ²	4,72 \$	4,19 \$	4,20 \$	3,90 \$
Coûts d'usinage par tonne usinée ²	20,91 \$	17,59 \$	20,00 \$	17,32 \$
Frais généraux et administratifs par tonne usinée ²	7,62 \$	7,35 \$	6,97 \$	8,49 \$
Coûts d'exploitation par once⁶				
Coût des ventes, exception faite de l'amortissement (\$/once vendue)	1 271 \$	1 083 \$	1 272 \$	1 035 \$
Coûts décaissés ² – sans les redevances (\$/once vendue)	949 \$	902 \$	1 020 \$	875 \$
Coûts décaissés ² (\$/once vendue)	1 265 \$	1 080 \$	1 268 \$	1 032 \$
CMTI ² (\$/once vendue)	1 688 \$	1 685 \$	1 636 \$	1 658 \$

1. Le ratio de découverte se calcule en divisant les stériles extraits par le minerai extrait.

2. Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir la section « Mesures financières hors PCGR ».

3. Le prix moyen réalisé de l'or sur la partie attribuable des ventes exclut l'incidence de l'or livré en vertu d'accords de paiement anticipé.

4. Conformément à la note 35 des états financiers consolidés concernant les produits et le coût des ventes. Le coût des ventes est présenté déduction faite de la charge d'amortissement.

5. Comprend les redevances sur la marge brute de 7,5 % et diverses redevances sur le rendement net de fonderie.

6. Le coût des ventes, les coûts décaissés sans les redevances, les coûts décaissés et les CMTI par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

Exploitations

Au cours de sa première année complète d'exploitation, la production attribuable à Côté Gold était de 279 900 onces (399 800 onces | 100 %), atteignant le haut de la fourchette des prévisions annuelles. La mine a terminé l'accroissement de ses activités et l'usine a atteint sa capacité nominale de 36 000 tonnes par jour (« tpj ») pendant 30 jours consécutifs en juin, en avance sur le calendrier.

La production aurifère attribuable a atteint un record de 87 200 onces au quatrième trimestre de 2025 (124 600 onces | 100 %), soit une augmentation de 40 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les activités d'extraction minière ont totalisé 11,1 millions de tonnes au quatrième trimestre de 2025. Les tonnes de minerai extrait ont augmenté de 24 % par rapport à la même période de l'exercice précédent pour atteindre un volume record de 4,5 millions de tonnes, et le taux de découverture connexe s'est établi à 1,5 : 1 (stériles : minerai). La teneur extraite moyenne était de 1,04 g/t au quatrième trimestre de 2025, conformément aux attentes, soit la teneur extraite la plus élevée jusqu'à présent pour la mine.

Les activités usinières au quatrième trimestre de 2025 ont totalisé 2,9 millions de tonnes, soit une hausse de 18 % par rapport à celles de la même période à l'exercice précédent. L'installation du concasseur secondaire supplémentaire a été terminée en novembre, puis il a été mis en service en décembre, et les deux concasseurs à cône ont été mis à l'épreuve et fonctionnaient en parallèle. La Société a eu recours au concasseur d'agrégats temporaire d'un entrepreneur pour augmenter sa capacité de concassage en 2025 en raison de la forte usure causée par le minerai abrasif, qui a affecté la disponibilité du circuit de concassage secondaire. La Société prévoit d'éliminer progressivement le circuit temporaire de concassage des agrégats au cours du premier semestre de 2026. On s'attend à ce que le concasseur à cône secondaire supplémentaire augmente la capacité de concassage globale, optimise la taille des particules entrant dans le broyeur à rouleaux à haute pression, ce qui permettra d'améliorer les cycles d'entretien dans la zone sèche, ainsi que la taille des particules entrant dans le broyeur à boulets, ce qui pourrait augmenter la capacité de traitement par voie humide à l'usine.

La teneur traitée au quatrième trimestre a atteint un niveau record de 1,44 g/t en raison du minerai dans l'alimentation directe d'une teneur élevée, du ratio de découverture faible durant le trimestre et de l'empilement de minerai à basse teneur. La récupération à l'usine s'est chiffrée en moyenne à 94 % au cours du trimestre, un record. Le rapprochement entre les modèles des réserves, les modèles de contrôle de la teneur, l'alimentation à l'usine et la production se poursuit conformément aux marges de tolérance prévues.

Rendement financier (sur une base attribuable)

Les produits et le coût des ventes pour l'exercice sont comptabilisés conformément à la participation d'IAMGOLD de 70 %.

Les coûts de production s'élevaient à 80,5 millions \$ et à 286,7 millions \$ au cours des périodes de trois mois et de douze mois terminées le 31 décembre 2025, respectivement. Comme il est indiqué ci-dessous, les coûts unitaires par tonne d'exploitation minière et d'usinage continuent d'être élevés en partie en raison de la dépendance continue à l'égard du concasseur d'agrégats de l'entrepreneur décrit ci-dessus.

- Les coûts d'exploitation minière s'élevaient en moyenne à 4,72 \$ et à 4,20 \$ la tonne extraite au cours des périodes de trois mois et de douze mois terminées le 31 décembre 2025, respectivement. Au quatrième trimestre, les coûts d'exploitation minière ont continué de subir l'effet négatif du concassage d'agrégats par l'entrepreneur, qui a accru la remanutention et l'utilisation des camions de transport. Cet effet devrait s'atténuer en 2026, car le concassage d'agrégats par l'entrepreneur sera éliminé progressivement au cours du premier semestre de 2026. On s'attend à d'autres améliorations du coût de l'exploitation minière par tonne grâce à diverses mesures, notamment la poursuite de la transition vers l'exploitation en vrac, l'amélioration de la durée de vie moyenne prévue des pneus des camions de transport et l'amélioration des pratiques de forage afin de réduire la quantité de nouveaux forages nécessaires.
- Les coûts d'usinage s'élevaient à 20,91 \$ et à 20,00 \$ par tonne usinée au cours des périodes de trois mois et de douze mois terminées le 31 décembre 2025, respectivement. Les coûts unitaires sont demeurés plus élevés au quatrième trimestre, car le concasseur d'agrégats temporaire a été largement utilisé pendant l'intégration et la mise en service du concasseur secondaire supplémentaire. Les coûts d'usinage étaient

également plus élevés en raison de dépenses en immobilisations liées à certaines pièces de rechange en 2025, car leur durée de vie devrait être inférieure à un an jusqu'à ce que les avantages liés à l'installation du deuxième concasseur secondaire se concrétisent. Les coûts unitaires devraient diminuer au cours de 2026, car le concassage d'agrégats par l'entrepreneur sera éliminé progressivement au cours du premier semestre de l'exercice.

- Les frais généraux et administratifs s'élevaient à 7,62 \$ et à 6,97 \$ par tonne usinée au cours des périodes de trois mois et de douze mois terminées le 31 décembre 2025, respectivement.

Le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, pour les périodes de trois mois et de douze mois terminées le 31 décembre 2025 a atteint 111,7 millions \$ et 360,8 millions \$, respectivement. Le coût des ventes par once vendue, exception faite de l'amortissement, au cours des périodes de trois mois et de douze mois terminées le 31 décembre 2025, s'est établi à 1 271 \$ et à 1 272 \$, respectivement.

Les coûts décaissés sans les redevances pour les périodes de trois mois et de douze mois terminées le 31 décembre 2025 ont totalisé 83,3 millions \$ et 289,1 millions \$, respectivement, et les coûts décaissés par once vendue sans les redevances se sont établis à 949 \$ et à 1 020 \$, respectivement.

Au cours des périodes de trois mois et de douze mois terminées le 31 décembre 2025, les redevances s'élevaient à 27,8 millions \$ ou 316 \$ l'once (25 % des coûts décaissés) et à 70,5 millions \$ ou 248 \$ l'once (20 % des coûts décaissés), respectivement.

Les coûts décaissés pour les périodes de trois mois et de douze mois terminées le 31 décembre 2025 ont totalisé 111,1 millions \$ et 359,6 millions \$, respectivement, et les coûts décaissés par once vendue se sont établis à 1 265 \$ et à 1 268 \$, respectivement.

Au cours des périodes de trois mois et de douze mois terminées le 31 décembre 2025, les CMTI ont été de 1 688 \$ et de 1 636 \$ par once vendue, respectivement.

Les coûts en immobilisations, sur une base de 100 % et des dépenses engagées, ont totalisé 51,7 millions \$ au quatrième trimestre de 2025. Les coûts en immobilisations de maintien ont totalisé 43,7 millions \$ (30,7 millions \$ | 70 %), y compris 29,2 millions \$ pour les projets d'immobilisations liés aux améliorations opérationnelles et à l'accélération de la production, 10,2 millions \$ pour l'équipement mobile et les pièces de rechange essentielles, 2,3 millions \$ liés à d'autres projets d'immobilisations et 2,0 millions \$ pour l'infrastructure de gestion des résidus et les travaux de terrassement connexes. Les coûts en immobilisations d'expansion de 8,0 millions \$ (5,7 millions \$ | 70 %) sont principalement associés à l'installation et à la mise en service du concasseur à cône secondaire supplémentaire achevées au quatrième trimestre de cette année.

Les coûts en immobilisations, sur une base de 100 % et des dépenses engagées, ont totalisé 181,6 millions de dollars pour l'exercice. Les coûts en immobilisations de maintien ont totalisé 148,0 millions \$ (103,8 millions \$ | 70 %), y compris 46,0 millions \$ pour les projets d'immobilisations liés aux améliorations opérationnelles et à l'accélération de la production, 37,4 millions \$ pour l'expansion des résidus et les travaux de terrassement connexes, 36,9 millions \$ pour l'équipement mobile et les pièces de rechange essentielles, 21,1 millions \$ en frais de découverte incorporée et 6,6 millions \$ liés à d'autres projets d'immobilisations. Les coûts en immobilisations d'expansion de 33,6 millions \$ (23,7 millions \$ | 70 %) sont principalement associés à l'installation et à la mise en service du concasseur à cône secondaire supplémentaire au cours du quatrième trimestre de cette année.

Les flux de trésorerie disponibles provenant des sites d'exploitation minière ont atteint un niveau record de 197,0 millions \$ sur une base attribuable pour les trois mois clos le 31 décembre 2025, grâce à des produits records de 370,4 millions \$ et à des ventes d'or records de 87 700 onces au prix réalisé de l'or record de 4 212 \$ l'once, ce qui a entraîné des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de 241,8 millions \$, compensés par des coûts en immobilisations totalisant 44,8 millions \$. Pour l'exercice, les flux de trésorerie disponibles provenant des sites d'exploitation minière se sont établis à 484,1 millions \$ sur une base attribuable, avec des produits de 1 014,4 millions \$ provenant de la vente de 283 600 onces à un prix réalisé de l'or de 3 572 \$ l'once, ce qui a donné lieu à des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de 606,8 millions \$, compensés par des coûts en immobilisations totalisant 122,7 millions \$.

Perspectives de 2026

La production attribuable à Côté Gold devrait se situer entre 270 000 et 310 000 onces en 2026 (390 000 à 440 000 onces | 100 %). Maintenant que l'usine fonctionne à sa capacité nominale, les efforts en 2026 se concentreront sur la stabilisation et l'optimisation, l'amélioration de la structure de coûts et la préparation en vue de l'agrandissement envisagé de Côté Gold. Des investissements en capital à court ou moyen terme sont prévus pour améliorer l'efficacité opérationnelle et la structure de coûts, ainsi que des investissements systématiques dans l'agrandissement afin d'atténuer les risques associés.

Les activités minières en 2026 prévoient un total d'environ 52 millions de tonnes de matière extraite. Ces activités comprennent un important agrandissement de la fosse pour améliorer l'efficacité de la mine et la préparer pour l'agrandissement envisagé. Le débit de l'usine devrait atteindre en moyenne 36 000 t/j (capacité nominale) au cours de l'exercice, après l'installation réussie du concasseur secondaire supplémentaire au quatrième trimestre de 2025. Les teneurs à l'usine devraient se situer en moyenne entre 1,00 g/t et 1,10 g/t. La production aurifère devrait être supérieure durant le second semestre de l'exercice, engendrée par les teneurs inférieures prévues au premier semestre de l'exercice, suivie par des teneurs supérieures au second semestre, conformément à la séquence minière planifiée.

Les coûts décaissés sans les redevances de Côté Gold devraient se situer entre 900 \$ et 1 050 \$ par once vendue, et incluant les redevances (en supposant un prix de l'or de 4 000 \$ l'once), entre 1 200 \$ et 1 350 \$ par once vendue. Les CMTI devraient être de l'ordre de 1 775 \$ à 1 925 \$ par once vendue.

Les prévisions des coûts en immobilisations de maintien pour Côté Gold sont d'environ 160 millions \$ $\pm$ 5 % (230 millions \$ | 100 %), y compris 50 millions \$ (70 millions \$ | 100 %) de coûts en immobilisations non récurrents pour améliorer l'efficacité opérationnelle et la structure de coûts en immobilisations à long terme.

Le capital d'expansion de 85 millions \$ $\pm$ 5 % (120 millions \$ | 100 %) porte principalement sur l'agrandissement stratégique planifié de la fosse, qui fournira une flexibilité opérationnelle à court terme et l'option d'un agrandissement de la mine, ainsi que l'accélération de certaines activités de construction à l'usine liées à l'agrandissement, notamment un broyeur vertical additionnel au début 2027.

Exploration

La zone Gosselin est située immédiatement au nord-est de la zone Côté Gold. À la suite de l'achèvement du programme d'expansion et de délimitation du forage au diamant en 2024, le plan de forage de 2025 consistait à poursuivre les activités de forage au diamant visant à accroître la confiance dans les ressources existantes et à convertir une grande partie de la catégorie des ressources présumées à la catégorie des ressources indiquées. Un total de 45 000 mètres était prévu au départ, mais ce programme a été augmenté à environ 53 750 mètres pour l'exercice. Approximativement 3 600 mètres ont été réalisés au quatrième trimestre de 2025. De plus, des travaux de forage d'environ 5 550 mètres ont mis à l'essai la région au nord-est de la zone de Gosselin.

Les résultats du programme de prospection Gosselin seront inclus dans une estimation mise à jour des réserves minérales et des ressources minérales au second trimestre de 2026 et éclaireront le rapport technique mis à jour prévu, qui tiendra compte d'une mine d'or Côté Gold plus grande assortie d'un plan minier conceptuel ciblant les zones Côté Gold et Gosselin sur la durée de vie de la mine. Ce rapport technique mis à jour devrait être terminé d'ici la fin de 2026.

Forage dans la zone Côté Gold

Un programme de forage de définition de 20 000 mètres, lancé au deuxième trimestre de 2025, était prévu dans la zone Côté Gold. Environ 1 350 mètres ont été réalisés au quatrième trimestre de 2025, soit environ 20 650 mètres pour l'exercice. Ce programme de forage de définition visait à rehausser la confiance dans les ressources dans le prolongement nord-est du gisement Côté Gold et à convertir d'autres ressources présumées en ressources indiquées.

Ressources et réserves minérales

Les réserves minérales ont diminué de 301 000 onces par rapport à la même période de l'exercice précédent, les estimations mises à jour compensant partiellement l'épuisement (selon 10,9 Mt à 1,22 g/t pour les onces contenues s'élevant à 428 100 onces à une participation de 100 %). Le modèle de blocs des réserves minérales de Côté Gold sera mis à jour au courant de l'exercice, donnant lieu à un plan minier mis à jour intégrant Côté Gold et Gosselin.

Les ressources minérales M et I de Côté Gold (Côté Gold et Gosselin), incluant les réserves minérales et sur une base de 100 %, ont augmenté de 12 %, ou environ 2,0 millions d'onces, pour s'établir à un total estimé de 18,2 millions d'onces (12,7 millions d'onces attribuables) au 31 décembre 2025. Les ressources minérales présumées ont baissé d'environ 2,0 millions d'onces pour s'établir à 2,2 millions d'onces.

Le plan de forage de 2025 pour Côté Gold et Gosselin priorisait l'accroissement de la confiance dans les ressources existantes et la conversion d'une grande partie de la catégorie des ressources présumées à la catégorie des ressources indiquées. Le programme a été augmenté à environ 53 750 mètres pour l'exercice à Gosselin. Les résultats du programme de forage à Gosselin éclaireront le rapport technique mis à jour prévu, qui tiendra compte d'une mine Côté Gold plus grande assortie d'un plan de mine ciblant les zones Côté Gold et Gosselin sur la durée de vie de la mine. (Voir le communiqué de presse du 17 février 2026 intitulé « IAMGOLD présente ses ressources et réserves minérales pour l'exercice 2025 ».)

Entente de financement avec SMM

Le 19 décembre 2022, la Société a annoncé qu'elle avait conclu une entente de financement et de modification de la convention de coentreprise avec SMM, dans le cadre de laquelle SMM a pris en charge les obligations de financement de la Société au sein de la coentreprise Côté Gold. Par conséquent, la Société a transféré 9,7 % de sa participation dans Côté Gold à SMM avec un droit de rachat de cette participation transférée afin de rétablir sa participation à 70 % dans la mine Côté Gold.

Le 30 novembre 2024, la Société a exercé son droit de racheter la participation de 9,7 % dans Côté Gold, ce qui a permis à IAMGOLD de rétablir sa participation de 70 % dans Côté Gold.

Complexe Westwood (participation d'IAMGOLD – 100 %) | Québec, Canada

	4 ^e t. 2025	4 ^e t. 2024	2025	2024	2023
Importantes statistiques d'exploitation					
Développement latéral souterrain (mètres)	891	1 086	3 856	4 591	5 271
Minerai extrait (milliers de tonnes) – sous terre	105	98	382	354	280
Minerai extrait (milliers de tonnes) – à ciel ouvert	174	283	996	662	742
Minerai extrait (milliers de tonnes) – total	279	381	1 378	1 016	1 022
Teneur extraite (g/t) – sous terre	9,87	9,65	7,55	9,19	7,11
Teneur extraite (g/t) – à ciel ouvert	1,02	1,33	1,09	1,75	1,71
Teneur extraite (g/t) – total	4,35	3,47	2,88	4,34	3,19
Minerai usiné (milliers de tonnes)	299	267	1 154	1 107	1 034
Teneur à l'usine (g/t) – sous terre	9,78	9,51	7,59	9,17	7,12
Teneur à l'usine (g/t) – à ciel ouvert	1,19	1,17	1,22	1,60	1,51
Teneur à l'usine (g/t) – total	4,21	4,34	3,32	4,04	3,03
Récupération (%)	93	93	92	93	93
Production d'or (milliers d'onces)	37,9	34,6	113,9	133,7	93,4
Ventes d'or (milliers d'onces)	37,1	36,7	113,6	133,9	90,2
Prix moyen réalisé de l'or ^{1,2} (\$/once)	4 151 \$	2 652 \$	3 531 \$	2 403 \$	1 946 \$
Résultats financiers (millions \$)					
Produits ³	155,0 \$	97,6 \$	403,0 \$	323,0 \$	176,6 \$
Coût des ventes ³	48,5	42,3	175,7	157,5	144,6
Coûts de production	45,1	39,0	177,3	155,3	148,5
(Augmentation)/diminution des produits finis	3,4	3,3	(1,6)	1,9	(4,1)
Redevances	—	—	—	0,3	0,2
Coûts décaissés ¹	47,8	42,2	173,8	156,3	143,7
Coûts en immobilisations de maintien ¹	15,1	18,5	63,9	66,1	65,0
Coûts en immobilisations d'expansion ¹	1,5	(0,1)	1,5	—	0,6
Total des coûts en immobilisations de maintien et d'expansion ¹	16,6	18,4	65,4	66,1	65,6
Profit/(perte) provenant des activités d'exploitation ⁴	91,2	45,1	171,4	578,9	(9,7)
Flux de trésorerie disponible provenant des sites d'exploitation minière ¹	89,2	41,3	148,6	94,4	(42,8)
Coûts unitaires par tonne¹					
Coûts d'exploitation minière souterraine par tonne usinée	264,72 \$	233,72 \$	287,85 \$	250,86 \$	281,76 \$
Coût de l'exploitation minière à ciel ouvert par tonne usinée	6,82 \$	6,88 \$	7,29 \$	8,75 \$	8,86 \$
Coût d'usinage par tonne usinée	25,53 \$	28,55 \$	27,32 \$	24,25 \$	23,56 \$
Frais généraux et administratifs par tonne usinée	22,69 \$	19,70 \$	20,31 \$	18,44 \$	21,30 \$
Coûts d'exploitation par once⁵					
Coût des ventes, exception faite de l'amortissement ⁶ (\$/once vendue)	1 307 \$	1 155 \$	1 547 \$	1 177 \$	1 600 \$
Coûts décaissés ¹ – sans les redevances (\$/once vendue)	1 288 \$	1 148 \$	1 530 \$	1 164 \$	1 588 \$
Coûts décaissés ¹ (\$/once vendue)	1 288 \$	1 148 \$	1 530 \$	1 167 \$	1 591 \$
CMTI ¹ (\$/once vendue)	1 719 \$	1 688 \$	2 117 \$	1 702 \$	2 344 \$

1. Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir la section « Mesures financières hors PCGR ».

2. Le prix moyen réalisé de l'or exclut l'incidence de l'or livré en vertu d'accords de paiement anticipé.

3. Conformément à la note 35 des états financiers consolidés intérimaires concernant les produits et le coût des ventes. Le coût des ventes est présenté déduction faite de la charge d'amortissement.

4. Le profit net provenant des activités en 2024 comprend un gain de 455,5 millions \$ découlant de la reprise d'une perte de valeur antérieure de l'UGT Westwood.

5. Le coût des ventes, les coûts décaissés sans les redevances, les coûts décaissés et les CMTI par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

6. Comprend la dépréciation de la VNR des empilements de minerai hors trésorerie et des stocks de produits finis de 3,2 millions \$ en 2023, qui a eu une incidence sur le coût des ventes par once vendue, à exception faite de l'amortissement, de 36 \$ l'once vendue en 2023.

Exploitations

La production s'est élevée à 113 900 onces pour l'exercice complet, ce qui est inférieur à la limite inférieure de la fourchette de prévision de 125 000 à 140 000 onces. Cela s'explique par l'exploitation de chantiers à teneurs faibles plus tôt au cours de l'année à la suite de changements apportés à la séquence d'exploitation pour s'adapter à des conditions de terrain difficiles, ainsi que par une dilution souterraine plus élevée que prévu et une récupération minière plus faible dans certaines zones.

Au quatrième trimestre de 2025, la production s'élevait à 37 900 onces, soit une hausse de 3 300 onces ou de 10 % par rapport à la même période de l'exercice précédent, un volume record depuis le redémarrage de l'exploitation minière au second semestre de 2021. Le quatrième trimestre a bénéficié de chantiers à plus forte teneur dont la séquence d'exploitation avait été modifiée plus tôt en 2025, comme décrit ci-dessus.

Les activités d'exploitation minière de l'exercice ont totalisé 1,4 million de tonnes de minerai, en hausse de 0,4 million de tonnes ou de 36 % par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'augmentation du nombre de tonnes provenant de la mine souterraine et de la mine à ciel ouvert. Les activités minières au quatrième trimestre de 2025 se sont élevées à 279 000 tonnes de minerai, une diminution de 102 000 tonnes, ou 27 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison de la diminution des volumes à la mine à ciel ouvert de Grand-Duc. Au quatrième trimestre, les activités d'extraction minière souterraine ont atteint une moyenne de 1 139 tpj, représentant 105 000 tonnes au cours du trimestre, soit un volume record provenant de la mine souterraine depuis son redémarrage, à une teneur moyenne de 9,87 g/t Au provenant de la mine souterraine.

Le débit de l'usine pour l'exercice a atteint 1,2 million de tonnes d'une teneur moyenne à l'usine de 3,32 g/t, soit une augmentation du tonnage de 4 % et une diminution de la teneur de 18 % par rapport à l'exercice précédent. Les teneurs à l'usine inférieures sont dues à une diminution de la teneur à partir de la mine souterraine comme décrit ci-dessus. Le débit de l'usine au quatrième trimestre de 2025 était de 299 000 tonnes d'une teneur moyenne à l'usine de 4,21 g/t, soit une augmentation du tonnage de 12 % et une diminution de la teneur de 3 % par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Au quatrième trimestre de 2025, la récupération à l'usine atteignait 93 %, comme celle à la même période de l'exercice précédent.

La convention collective renouvelée a été ratifiée au cours du trimestre et son échéance a été prolongée jusqu'en novembre 2030.

Rendement financier – 4^e t. 2025 par rapport au 4^e t. 2024

Les coûts de production de 45,1 millions \$ étaient supérieurs de 6,1 millions \$ ou de 16 % à ceux de la même période de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des activités d'extraction minière souterraine. Les coûts d'exploitation minière souterraine par tonne extraite se sont élevés à 264,72 \$, soit le niveau le plus bas de l'exercice en raison des volumes plus élevés d'extraction. Les coûts d'exploitation minière inclus dans les coûts de production ont augmenté en raison de la plus grande proportion d'activités de mise en valeur au quatrième trimestre à l'appui des activités d'extraction et de préparation des chantiers par rapport à la même période de l'exercice précédent, où la proportion d'activités de mise en valeur des immobilisations était plus élevée, parallèlement à une augmentation de la consommation de pneus, d'explosifs et de composants connexes de soutènement. Les coûts d'entretien, qui ont augmenté au quatrième trimestre de 2025, sont restés conformes au taux courant depuis le début de l'exercice, alors que la mine continue de transférer certaines activités d'entretien à l'interne.

Le coût des ventes de 48,5 millions \$, exception faite de l'amortissement, a enregistré une hausse de 6,2 millions \$, ou 15 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison des coûts de production supérieurs. Le coût des ventes par once vendue, exception faite de l'amortissement, de 1 307 \$, a augmenté de 152 \$ ou 13 %, le volume des ventes étant conforme à celui de la même période de l'exercice précédent.

Les coûts décaissés de 47,8 millions \$ étaient de 5,6 millions \$ ou de 13 % supérieurs à ceux de la même période de l'exercice précédent. Les coûts décaissés par once vendue de 1 288 \$ ont connu une hausse de 140 \$ l'once, ou 12 %, en raison de l'augmentation des coûts de production, le volume des ventes correspondant à celui de la période correspondante de l'exercice précédent.

Les CMTI par once vendue de 1 719 \$ ont augmenté de 31 \$ l'once, ou 2 %, principalement en raison de la hausse des coûts décaissés, compensée en partie par une réduction des coûts en immobilisations de maintien. Le volume des ventes est conforme à celui de la même période de l'exercice précédent.

Les coûts en immobilisations de maintien, établis à 15,1 millions \$, comprenaient de l'équipement d'usine et de l'équipement mobile de 6,3 millions \$, des travaux de développement et de réhabilitation souterrains de 5,9 millions \$, des frais de découverte incorporés à Grand Duc de 2,0 millions \$ et d'autres projets d'investissement de maintien de 0,9 million \$. Au cours du quatrième trimestre, un programme de travaux a été entrepris sur le gisement adjacent d'Eastwood et des dépenses de 1,5 million de dollars ont été engagées au cours de la période, en soutien aux options pour agrandir la mine dans les sections est de la mine souterraine Westwood, qui pourraient être propices à l'exploitation en vrac.

Pour les trois mois clos le 31 décembre 2025, les flux de trésorerie disponibles provenant des sites d'exploitation minière se sont établis à 89,2 millions \$, compte tenu des produits records de 155,0 millions \$ et des ventes d'or de 37 100 onces au prix réalisé de l'or de 4 151 \$ l'once, ce qui a généré des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de 106,1 millions \$, compensés par des coûts en immobilisations totalisant 16,9 millions \$.

Perspectives de 2026

La production à Westwood devrait se situer entre 110 000 et 130 000 onces en 2026. L'extraction souterraine de 900 à 1 000 t/j est prévue, et la durée de vie de la fosse à ciel ouvert Grand Duc a été prolongée jusqu'en 2027 en raison de la situation économique améliorée dans le contexte du cours de l'or actuel. Le débit de l'usine devrait atteindre en moyenne 1,2 million de tonnes en 2026, à une teneur à l'usine moyenne pondérée de 3,44 g/t au courant de l'exercice.

Les coûts décaissés de Westwood devraient se situer entre 1 500 \$ et 1 650 \$ par once vendue et les CMTI, entre 1 950 \$ et 2 100 \$ par once vendue.

Les prévisions des coûts en immobilisations de maintien sont de 55 millions \$ ($\pm 5\%$) et concernent principalement le développement souterrain pour soutenir le plan minier, le renouvellement continu du parc d'équipement mobile et fixe ainsi que certains projets d'intégrité des actifs à l'usine de Westwood. Le capital d'expansion de 30 millions \$ est principalement associé aux travaux de développement en soutien aux options pour agrandir la mine dans les sections est de la mine souterraine Westwood, qui pourraient être propices à l'exploitation en vrac. Des prolongements additionnels de la fosse Grand Duc pourraient aussi être étudiés au cours de l'exercice.

Ressources et réserves minérales

Les réserves minérales souterraines ont augmenté de 125 000 onces et celles de la fosse à ciel ouvert Grand Duc, de 20 000 onces, compensant largement l'épuisement, principalement en raison du changement dans le modèle de ressources, de l'hypothèse du prix de l'or à la hausse et de la réduction de la teneur de coupure souterraine à 6,40 g/t Au (en baisse par rapport à 6,82 g/t Au). (Voir le communiqué de presse du 17 février 2026 intitulé « IAMGOLD présente ses ressources et réserves minérales pour l'exercice 2025 ».)

Mine Essakane (participation d'IAMGOLD – 90 % pour le 1^{er} semestre de 2025 et avant, 85 % par la suite) | Burkina Faso

	4 ^e t. 2025	4 ^e t. 2024	2025	2024	2023
Importantes statistiques d'exploitation¹					
Minerai extrait (milliers de tonnes)	4 123	2 170	11 910	9 714	9 586
Teneur extraite (g/t)	1,44	1,14	1,25	1,44	1,35
Sériles extraits de mines en exploitation (milliers de tonnes)	4 649	4 036	22 087	13 315	19 530
Sériles d'exploitation extraits (milliers de tonnes)	620	6 168	5 651	23 895	14 233
Total du matériel extrait (milliers de tonnes)	9 392	12 374	39 648	46 924	43 349
Ratio de découverte ²	1,3	4,7	2,3	3,8	3,5
Minerai usiné (milliers de tonnes)	3 241	2 948	12 560	12 087	11 283
Teneur à l'usine (g/t)	1,50	1,07	1,18	1,33	1,26
Récupération (%)	88	87	90	88	90
Production aurifère (milliers d'onces) – 100 %	138,1	88,4	427,2	454,2	412,9
Production aurifère attribuable (milliers d'onces)	117,3	79,7	372,1	408,8	371,6
Ventes d'or (milliers d'onces) – 100 %	134,2	92,9	420,6	454,0	413,2
Prix moyen réalisé de l'or ^{3,4} (\$/once)	4 188 \$	2 680 \$	3 538 \$	2 383 \$	1 957 \$
Résultats financiers (millions \$)¹					
Produits ⁵	562,7 \$	249,3 \$	1 489,5 \$	1 083,2 \$	809,6 \$
Coût des ventes ⁵	198,0	139,7	689,2	536,8	502,4
Coûts de production	131,1	121,9	544,7	458,3	450,5
(Augmentation)/diminution des produits finis	5,2	(1,7)	2,2	(6,8)	(0,8)
Redevances ⁶	61,7	19,5	142,3	85,3	52,7
Coûts décaissés ³	197,4	139,4	687,7	535,5	488,0
Coûts en immobilisations de maintien ³	28,9	49,0	106,9	180,4	134,9
Coûts en immobilisations d'expansion ³	0,8	2,1	7,4	5,1	1,7
Total des coûts en immobilisations de maintien et d'expansion ³	29,7	51,1	114,3	185,5	136,6
Profit provenant des exploitations	297,0	77,4	608,1	384,4	92,0
Flux de trésorerie disponible provenant des sites d'exploitation minière ³	340,4	20,0	566,3	250,5	91,0
Coûts unitaires par tonne³					
Coût de l'exploitation minière à ciel ouvert par tonne usinée	6,66 \$	5,37 \$	6,36 \$	5,34 \$	5,02 \$
Coût d'usinage par tonne usinée	17,95 \$	20,35 \$	19,35 \$	19,26 \$	18,94 \$
Frais généraux et administratifs par tonne usinée	10,67 \$	9,83 \$	9,52 \$	8,50 \$	9,07 \$
Coûts d'exploitation par once⁷					
Coût des ventes, exception faite de l'amortissement (\$/once vendue)	1 475 \$	1 504 \$	1 640 \$	1 182 \$	1 216 \$
Coûts décaissés ³ – sans les redevances (\$/once vendue)	1 011 \$	1 291 \$	1 300 \$	991 \$	1 053 \$
Coûts décaissés ³ (\$/once vendue)	1 471 \$	1 501 \$	1 636 \$	1 179 \$	1 181 \$
CMTI ³ (\$/once vendue)	1 674 \$	2 118 \$	1 888 \$	1 625 \$	1 521 \$

1. Sur une base de 100 %, sauf indication contraire.

2. Le ratio de découverte se calcule en divisant les sériles extraits par le minerai extrait.

3. Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir la section « Mesures financières hors PCGR ».

4. Le prix moyen réalisé de l'or exclut l'incidence de l'or livré en vertu d'accords de paiement anticipé.

5. Conformément à la note 35 des états financiers consolidés concernant les produits et le coût des ventes. Le coût des ventes est présenté déduction faite de la charge d'amortissement.

6. Comprend les contributions versées par la mine Essakane au Fonds minier de développement local, soit 1 % du revenu total.

7. Le coût des ventes, les coûts décaissés sans les redevances, les coûts décaissés et les CMTI par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

Exploitations

Pour l'exercice, Essakane a réalisé une production de 427 200 onces sur une base de 100 %, dépassant le point médian de la fourchette prévue sur une base de 100 %. Sur une base attribuable, Essakane a produit 372 100 onces, ce qui comprend l'incidence du changement de participation, qui est passée de 90 % à 85 % au milieu de l'exercice. Au quatrième trimestre de 2025, Essakane a réalisé une production record de 138 100 onces, ou 117 300 onces sur une base attribuable, en hausse de 37 600 onces ou 47 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison des teneurs à l'usine plus élevées par rapport à la même période de l'exercice précédent.

L'extraction minière pour l'exercice a totalisé 39,6 millions de tonnes, soit 7,3 millions de tonnes ou 16 % de moins que l'exercice précédent, conformément au plan minier, et comprenait 11,9 millions de tonnes de minerai extraites d'une teneur moyenne de 1,25 g/t, soit respectivement une augmentation de 23 % et une diminution de 13 % par rapport à l'exercice précédent. Au quatrième trimestre de 2025, l'extraction minière a totalisé 9,4 millions de tonnes, en baisse de 3,0 millions de tonnes ou 24 % par rapport à la même période de l'exercice précédent, et comprenait 4,1 millions de tonnes de minerai extraites d'une teneur moyenne de 1,44 g/t, soit respectivement une hausse de 90 % et de 26 % comparativement à la même période de l'exercice précédent. La teneur moyenne du minerai extrait au quatrième trimestre a été la teneur extraite la plus élevée de l'exercice, alors que les activités minières avancent à la phase 7 de la séquence minière.

Pour l'exercice, le débit annuel de l'usine a atteint 12,6 millions de tonnes à une teneur moyenne de 1,18 g/t, en hausse de 4 % et en baisse de 11 % par rapport aux niveaux de l'exercice précédent, respectivement. Le débit de l'usine au quatrième trimestre de 2025 a atteint 3,2 millions de tonnes d'une teneur moyenne à l'usine de 1,50 g/t, soit respectivement une augmentation de 10 % et de 40 % par rapport à la même période de l'exercice précédent.

L'usine a atteint une récupération de 90 % pour l'exercice, supérieure de 2 % à celle de l'exercice précédent. La récupération a totalisé 88 % au quatrième trimestre de 2025, soit 1 % de plus qu'à la même période de l'exercice précédent.

Le contexte de sécurité au Burkina Faso demeure un sujet de première importance pour la Société. Les incidents liés à la sécurité continuent de se produire dans le pays et, de manière plus générale, en Afrique de l'Ouest, et exercent des pressions sur les chaînes d'approvisionnement. La Société continue de prendre des mesures proactives pour assurer la sécurité du personnel dans le pays et ajuste constamment ses protocoles et les niveaux d'activité sur le site en réaction au contexte de sûreté. La Société continue d'investir dans la sécurité et l'infrastructure de la chaîne d'approvisionnement dans la région et au site minier. Elle doit également absorber des coûts supplémentaires pour le transport du personnel, des entrepreneurs, des fournitures et des stocks à la mine. La situation fait peser des contraintes financières importantes sur le gouvernement du Burkina Faso en raison du coût élevé de ses initiatives pour se défendre contre les attaques de militants. Voir la section « Risques et incertitudes ».

Essakane a déclaré un dividende record d'environ 855 millions \$ en juin 2025. Ce dividende représente la distribution complète des résultats non distribués antérieurs jusqu'en 2024 inclusivement. La part de 85 % du dividende d'IAMGOLD, déduction faite des impôts, est d'environ 680 millions \$ à un taux de change de 1,15 €/ \$ US. Voir la section « Situation financière – Paiements de dividendes d'Essakane ».

Le 7 avril 2025, le gouvernement du Burkina Faso a adopté une mise à jour du décret sur les redevances, qui porte à 8 % le taux minimal de redevance applicable aux prix de l'or supérieurs à 3 000 \$ l'once, le taux augmentant par la suite de 1 % pour chaque tranche supplémentaire de 500 \$ par once. Le taux précédent était de 7 % sur tout l'or vendu à 2 000 \$ ou plus par once. Le taux moyen de redevance était de 10,0 % au quatrième trimestre et de 8,6 % pour l'exercice 2025, en plus des contributions au Fonds minier de développement local équivalant à 1 % du revenu total.

Rendement financier – 4^e t. 2025 par rapport au 4^e t. 2024

Les coûts de production de 131,1 millions \$ ont augmenté de 9,2 millions \$ ou 8 %, principalement en raison d'une proportion plus élevée de coûts miniers passés en charges, compte tenu du ratio de découverture plus faible au cours de la période attribuable à la proportion accrue de tonnes de minerai extraites décrite ci-dessus. Les coûts ont également subi l'incidence des coûts de main-d'œuvre, des coûts des entrepreneurs et des coûts liés aux installations en équivalent \$ US, qui ont augmenté par rapport à la même période de l'exercice précédent en raison de l'appréciation de la monnaie locale (XOF), qui est arrimée à l'euro.

Le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, de 198,0 millions \$, a augmenté de 58,3 millions \$ ou 42 %, principalement en raison des coûts de production plus élevés et d'une augmentation de 216 % des redevances découlant de la hausse des prix de l'or et du nouveau décret sur les redevances. Le coût des ventes par once vendue de 1 475 \$, exception faite de l'amortissement, a diminué de 29 \$ l'once, ou de 2 %, principalement en raison d'une augmentation de la production et des volumes de ventes attribuable à la teneur moyenne à l'usine plus élevée au cours du trimestre, ce qui a compensé l'incidence de la hausse des coûts de production et des redevances. Les redevances se sont élevées à 460 \$ par once, soit une augmentation de 250 \$ par once.

Les coûts décaissés sans les redevances de 135,7 millions \$ ont augmenté de 15,8 millions \$ ou 13 %, principalement en raison des coûts de production accrus. Les coûts décaissés par once vendue sans les redevances de 1 011 \$ l'once étaient inférieurs de 280 \$ l'once, ou de 22 %, essentiellement en raison d'une production et des volumes des ventes accrus, qui ont compensé l'incidence de l'augmentation des coûts de production.

Les coûts décaissés, incluant les redevances, de 197,4 millions \$ étaient supérieurs de 58,0 millions \$, ou de 42 %, et les coûts décaissés totaux par once vendue de 1 471 \$ étaient inférieurs de 30 \$, ou de 2 %.

Les CMTI par once vendue se sont établis à 1 674 \$, en baisse de 444 \$ l'once, ou 21 %, ce qui s'explique principalement par une diminution des coûts en immobilisations de maintien et une hausse de la production et des volumes de ventes, partiellement compensées par une augmentation des coûts de production et des redevances par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les frais de découverture incorporés ont totalisé 4,2 millions \$, soit une baisse de 28,9 millions \$, ou 87 %, alors que le parc priorisait l'extraction du minerai, ce qui s'est traduit par une diminution du nombre total de tonnes de stériles extraits au cours de la période et a accru la proportion de tonnes de stériles classés comme des stériles d'exploitation conformément au plan minier de 2025.

Les coûts en immobilisations de maintien de 24,7 millions \$, exception faite des frais de découverture incorporés, comprenaient de l'équipement d'usine et de l'équipement mobile de 13,3 millions \$, des pièces de rechange de 4,9 millions \$, des charges relatives à la gestion des résidus miniers de 2,8 millions \$, du développement des ressources de 1,4 million \$ et d'autres projets de maintien de 2,3 millions \$.

Pour les trois mois clos le 31 décembre 2025, les flux de trésorerie disponibles provenant des sites d'exploitation minière se sont établis à 340,4 millions \$, compte tenu des produits records de 562,7 millions \$ et des ventes d'or de 134 200 onces au prix réalisé de l'or de 4 188 \$ l'once, ce qui a généré des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de 367,2 millions \$, compensés par des coûts en immobilisations totalisant 26,8 millions \$. Cette augmentation de 320,4 millions \$ par rapport à la même période de l'exercice précédent est principalement attribuable à la hausse des produits découlant de l'augmentation du prix réalisé de l'or, de la production et des volumes de ventes, compensée en partie par la hausse des coûts de production et des paiements de redevances.

Perspectives de 2026

La production attribuable à Essakane devrait se situer entre 340 000 et 380 000 onces (de 400 000 à 440 000 onces | 100 %). Les activités minières cibleront principalement les phases 6 et 7 et la fosse Lao, adjacente à la zone principale d'Essakane, ce qui représente une estimation de 42 à 43 millions de tonnes de matière extraite à un ratio de découverture entre 2,5 et 3 : 1. Le débit de l'usine devrait totaliser près de 13 millions de tonnes à des teneurs à l'usine moyennes de 1,10 g/t Au.

Les coûts décaissés sans les redevances devraient se situer entre 1 150 \$ et 1 300 \$ par once vendue et incluant les redevances, entre 1 600 \$ et 1 750 \$. Les CMTI devraient être de l'ordre de 2 000 \$ à 2 150 \$ par once vendue. Les coûts à Essakane sont touchés par la structure de redevances au Burkina Faso décrite ci-dessus, qui ne sont pas compensées par les prix de l'or ni liées aux prix de l'or.

Les prévisions des coûts en immobilisations de maintien sont d'environ 165 millions \$ ($\pm 5\%$), y compris approximativement 90 millions \$ en frais de découverte incorporés pour favoriser la progression de la phase 6 et de la fosse Lao, ainsi que le remplacement en cours de certains équipements pour améliorer l'efficacité et les coûts d'entretien à Essakane, et le programme annuel de digue à résidus miniers. Les frais de découverte incorporés sont supérieurs à ceux estimés dans le rapport technique de décembre 2023 en raison de l'inclusion de la fosse Lao et de la prolongation de la durée de vie estimée de la mine jusqu'en 2029.

Des incidents de sécurité continus ou des préoccupations connexes pourraient avoir une incidence défavorable importante sur le rendement futur de l'exploitation. En réponse au contexte de sécurité susmentionné, la Société continue de travailler activement avec les autorités et les fournisseurs pour atténuer les répercussions potentielles et gérer la continuité de l'approvisionnement, tout en investissant dans des infrastructures supplémentaires et des niveaux de stocks conçus pour assurer la continuité d'exploitation. Voir la section « Risques et incertitudes ».

Ressources et réserves minérales

Les réserves minérales ont diminué de 640 000 onces, principalement en raison de l'épuisement (428 000 onces contenues usinées) et des ajustements au modèle géologique, les activités minières continuant de progresser en suivant le plan minier.

Les ressources minérales M et I d'Essakane, incluant les réserves minérales et sur une base de 100 % (à l'exclusion de Gossey), ont augmenté de 11 % pour atteindre un total estimé de 4,4 millions d'onces (3,8 millions d'onces attribuables) au 31 décembre 2025, soit une hausse de 50 % du nombre de tonnes (atteignant 150 Mt), compensant une baisse de 26 % des teneurs (à 0,91 g/t Au, y compris les empilements). L'augmentation du nombre de tonnes et d'onces souligne la confiance dans le potentiel d'Essakane de prolonger sa durée de vie à l'intérieur du périmètre existant du site, au-delà des prévisions actuelles (l'exercice précédent, Essakane a traité 12,6 Mt de minerai à une teneur à l'usine de 1,18 g/t Au). Les ressources minérales présumées (à l'exclusion de Gossey) ont augmenté de 20 % par rapport à l'exercice précédent pour atteindre un total estimé de 853 000 onces à 1,10 g/t Au. (Voir le communiqué de presse du 17 février 2026 intitulé « IAMGOLD présente ses ressources et réserves minérales pour l'exercice 2025 ».)

PROJETS

Complexe minier Nelligan | District de Chibougamau, Québec, Canada

Le 19 décembre 2025 et le 22 décembre 2025, la Société a respectivement acquis la totalité des actions émises et en circulation de Northern Superior et d'Orbec, par voie de plans d'arrangement approuvés par un tribunal pour une contrepartie d'environ 329,0 millions \$ et de 14,2 millions \$, respectivement, en actions de la Société et en trésorerie. Les actifs combinés, combinés au « complexe minier Nelligan », consolident les activités dans la région de Chibougamau avec une position dominante d'environ 134 000 hectares. L'acquisition de Northern Superior avec les projets Philibert, Chevrier, Lac Surprise et Croteau ainsi que l'acquisition d'Orbec avec le projet Muus sont combinées avec les projets Nelligan et Monster Lake d'IAMGOLD. Les nouveaux actifs combinés représentent l'un des camps aurifères au stade de pré-exploitation les plus importants au Canada. La proximité immédiate des principaux gisements les uns par rapport aux autres soutient la vision conceptuelle d'une installation centrale de traitement alimentée par plusieurs sources de minerai situées dans un rayon de 17 kilomètres.

Le 17 février 2026, la Société a annoncé la mise à jour des ressources minérales du complexe minier Nelligan. Sur une base consolidée, le complexe minier Nelligan a annoncé une hausse importante des ressources minérales indiquées et présumées. Les ressources indiquées ont augmenté de 1,1 million d'onces pour atteindre un total de 4,3 millions d'onces d'une teneur moyenne de 0,99 g/t Au. Les ressources présumées ont augmenté de 1,9 million d'onces pour atteindre un total de 7,5 millions d'onces d'une teneur moyenne de 1,08 g/t Au. Le gisement Nelligan a annoncé une hausse de 575 000 onces dans ses ressources minérales indiquées pour atteindre un total de

3,7 millions d'onces à une teneur moyenne de 0,95 g/t. Cette hausse était principalement causée par le programme de forage de définition réalisé à l'exercice précédent pour augmenter le degré de confiance dans les onces de ressources minérales présumées. Au moment de l'acquisition de Northern Superior, les estimations publiées étaient de 3,75 millions d'onces d'or de ressources minérales mesurées et indiquées et de 8,65 millions d'onces d'or de ressources minérales présumées, incluant Croteau. La Société a choisi d'exclure les ressources minérales précédemment associées à la propriété Croteau dans sa mise à jour de fin d'exercice, donnant lieu aux totaux publiés ci-dessus. (Voir le communiqué de presse du 17 février 2026 intitulé « IAMGOLD présente ses ressources et réserves minérales pour l'exercice 2025 ».)

Pour 2026, IAMGOLD a prévu un budget d'environ 24 millions \$ pour les activités d'exploration à l'intérieur du complexe minier Nelligan. Le but du programme sera d'effectuer des tests exhaustifs à Philibert, d'agrandir Nelligan et de continuer de tester Monster Lake en profondeur, en soutien à une évaluation économique préliminaire conceptuelle en 2027. La Société prévoit de mettre à l'essai des cibles hautement prioritaires dans la région.

Après la fin de l'exercice, la Société a exercé l'option d'acquérir la participation restante de 25 % dans Philibert détenue par SOQUEM pour un montant totalisant 3,5 millions \$ CA, finalisant ainsi la consolidation de la participation dans Philibert.

Nelligan

La Société détient une participation de 100 % dans Nelligan, un projet situé à environ 45 kilomètres au sud de la région de Chapais-Chibougamau, au Québec.

Le programme de forage au diamant de 13 000 mètres de forage d'expansion et de délimitation prévu pour 2025 a été accru de plus de 3 000 mètres et s'est terminé à la fin du troisième trimestre. Aucun autre forage n'a été effectué au quatrième trimestre de 2025 et environ 16 700 mètres ont été forés au cours de l'exercice.

Le 15 septembre 2025, la Société a fait le point sur le programme de forage de 2025, et les résultats des essais ont confirmé l'extension des zones minéralisées du gisement Nelligan. Les principaux résultats comprenaient : 20,6 m d'une teneur de 1,93 g/t Au et 13,5 m d'une teneur de 2,17 g/t au trou NE-25-329, et 36,5 m d'une teneur de 3,03 g/t Au au trou NE-25-265 dans la zone 36; 24,5 m d'une teneur de 3,24 g/t Au au trou de forage NE-25-244 et 28,8 m d'une teneur de 1,00 g/t Au au trou de forage NE-25-248 dans la zone Renard; 21,0 m d'une teneur de 2,23 g/t Au au trou de forage NE-25-244, 7,5 m d'une teneur de 7,48 g/t Au et 34,5 m d'une teneur de 1,22 g/t Au au trou de forage NE-25-256A (voir le communiqué du 15 septembre 2025). La minéralisation de la zone Mégane se prolonge en profondeur, mais des forages supplémentaires seront nécessaires pour délimiter les lentilles minéralisées potentielles afin d'accroître les ressources actuelles.

Monster Lake

La Société détient une participation de 100 % dans le projet aurifère de Monster Lake, situé à environ 15 kilomètres au nord de Nelligan, dans la région de Chapais-Chibougamau, au Québec.

Le programme de forage au diamant de 2025 avait au départ prévu 17 000 mètres et a été légèrement augmenté à environ 17 600 mètres, qui ont tous été achevés au troisième trimestre de 2025. Il a mis à l'essai des cibles d'exploration le long du principal corridor structural de la zone de cisaillement de Monster Lake ainsi que des extensions latérales et en profondeur connues de la minéralisation aurifère.

Des activités de forage ont été menées dans d'autres zones cibles potentielles du secteur en général.

Le 15 septembre 2025, la Société a également fourni une mise à jour sur le programme de forage de 2025 avec les résultats des analyses indiquant la persistance des veines à haute teneur dans l'axe de plongée générale de la zone Mégane. Les principaux résultats comprenaient : 3,0 m d'une teneur de 12,66 g/t Au au trou de forage ML-25-282 et 9,0 m d'une teneur de 23,4 g/t Au au trou de forage ML-25-292 dans la zone Mégane; 4,9 m d'une teneur de 127,3 g/t Au au trou de forage ML-25-283 et 2,2 m d'une teneur de 39,4 g/t Au au trou de forage ML-25-387 dans la zone de cisaillement inférieure (voir le communiqué du 15 septembre 2025).

Anik

Le projet aurifère Anik est détenu à 75 % par IAMGOLD, après que la Société a choisi d'exercer sa première option pour acquérir une participation indivise de 75 % dans le projet en mai 2025, conformément à une convention d'option signée le 20 mai 2020 avec Aurigal Metals, successeur de Kintavar Exploration Inc. Le projet est contigu à Nelligan au nord et à l'est. La Société a la possibilité d'acquérir une participation de 80 % dans le projet si elle satisfait certains engagements.

Le programme de forage au diamant de 2025 avait au départ prévu 1 800 mètres et a été légèrement augmenté à environ 2 100 mètres, qui ont tous été achevés au premier trimestre de 2025, pour tester différentes zones cibles.

RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE

Liquidités et ressources en capital

La stratégie d'affectation du capital de la Société consiste à maximiser la valeur en affectant les flux de trésorerie générés à l'interne au financement des possibilités de croissance, à la redistribution des gains à ses actionnaires et au renforcement de sa situation financière.

Au 31 décembre 2025, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société se sont établis à 421,9 millions \$, et la dette nette était de 344,4 millions \$. La Société a puisé 200,0 millions \$ dans sa facilité de crédit et environ 445,7 millions \$ demeurent disponibles, ce qui s'est traduit par des liquidités d'environ 868,6 millions \$ au 31 décembre 2025.

Au chapitre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :

- 53,5 millions \$ (sur une base de 70 %) étaient détenus par la coentreprise Côté Gold. La convention de coentreprise Côté Gold stipule que les partenaires en coentreprise doivent financer à l'avance deux mois de dépenses futures estimées et les appels de liquidités doivent être effectués au début de chaque mois, ce qui fait que le solde de fin de mois se rapproche du montant des dépenses du mois suivant.
- 197,5 millions \$ étaient détenus par Essakane. La Société utilise des dividendes et une structure de compte d'actionnaire pour rapatrier les fonds provenant d'Essakane (voir la section « Paiements de dividendes d'Essakane » ci-dessous).

La trésorerie soumise à restrictions s'est élevée à 71,0 millions \$ et se rapporte aux dépôts requis pour les obligations environnementales liées aux coûts de fermeture d'Essakane et de la division Westwood.

La situation de liquidité de la Société et ses décisions en matière d'affectation du capital seront largement déterminées par le succès ou l'échec des activités de la Société, le prix de l'or, les taux de change et la capacité de la Société à rapatrier avec succès les dividendes du Burkina Faso.

La situation de liquidité de la Société, qui comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et la disponibilité dans le cadre de la facilité de crédit, ainsi que les flux de trésorerie d'exploitation prévus, devrait être suffisante pour répondre aux besoins d'exploitation normaux de la Société, s'acquitter de ses engagements de capital et respecter ses obligations de remboursement de la dette. La capacité de la Société à utiliser la facilité de crédit dépend du respect des clauses relatives au ratio de la dette nette au RAIIA et des intérêts.

Les lecteurs sont priés de lire les sections « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » et « Facteurs de risque » contenues dans la notice annuelle 2025 de la Société, disponible sur SEDAR à l'adresse www.sedarplus.ca, ainsi que les sections « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » et « Risques et incertitudes » du rapport de gestion.

Paielements de dividendes d'Essakane

La trésorerie excédentaire à Essakane est rapatriée au moyen de paiements de dividendes et du compte d'actionnaire, dont la Société recevra sa part en fonction de sa participation, déduction faite des retenues d'impôts. La structure du compte d'actionnaires fonctionne comme un prêt intergroupe et permet de rembourser la partie du dividende de la Société au moyen de l'excédent de trésorerie par rapport aux besoins en fonds de roulement, en plus d'harmoniser les intérêts d'IAMGOLD et du gouvernement du Burkina Faso, y compris une préférence pour des variations de flux de trésorerie plus importantes ou plus régulières d'Essakane.

Essakane a déclaré un dividende record d'environ 855 millions \$ en juin 2025. Ce dividende représente la distribution complète des résultats non distribués antérieurs jusqu'en 2024 inclusivement. La part de 85 % du dividende d'IAMGOLD, déduction faite des impôts, est d'environ 680,7 millions \$ à un taux de change de 1,15 €/ \$ US. IAMGOLD a reçu 291 millions \$ en paiements de dividendes et du compte d'actionnaire et en intérêts jusqu'au 31 décembre 2025, et le solde de 408 millions \$ au 31 décembre 2025 devrait être entièrement versé au cours des 6 à 12 prochains mois. Après la fin de l'exercice, des paiements supplémentaires de 171 millions \$ ont été reçus au titre du compte d'actionnaire.

Millions \$	Dividendes	Compte d'actionnaire
Dividende déclaré pour 2025	855,0 \$	
Part de 15 % du gouvernement du Burkina Faso versée en juin 2025	(128,3)	
Retenue d'impôt versée en juillet 2025	(46,0)	
Part d'IAMGOLD dans le dividende déclaré pour 2025	680,7	
Dividendes versés à IAMGOLD	(98,0)	
Solde converti en compte d'actionnaire	(582,7)	582,7
Paiements reçus au 4 ^e t. 2025		(184,8)
Intérêts reçus		(8,2)
Écart de conversion		18,7
Solde au 31 décembre 2025		408,4 \$

Le dividende et le prêt aux actionnaires sont libellés en XOF, qui est arrimé à l'euro. Le moment du remboursement du compte d'actionnaire dépend du prix de l'or, du rendement financier d'Essakane, des taux de change et de la réception éventuelle des soldes de taxe sur la valeur ajoutée (« TVA ») dus à Essakane. Voir la section « Risques et incertitudes ».

Programme de rachat d'actions

Au cours du quatrième trimestre de 2025, la Société a racheté et annulé environ 3 millions d'actions dans le cadre de son programme de rachat d'actions, pour un montant d'environ 50 millions \$ à un prix moyen de 16,87 \$ par action, aux termes d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui a été approuvée par le conseil d'administration de la Société et la TSX. L'approbation permet d'acheter jusqu'à 57 000 000 de ses actions ordinaires sur une période de 12 mois, soit environ 9,92 % du fonds public d'actions d'IAMGOLD en date du 30 novembre 2025, par l'entremise de la TSX, de la Bourse de New York (« NYSE ») ou de tout autre système d'échange alternatif canadien admissible sur lequel les actions ordinaires sont cotées. Toutes les actions ordinaires achetées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités seront soit annulées, soit placées en fiducie afin de satisfaire aux obligations futures du régime d'incitation en actions de la Société. Cette initiative témoigne de la confiance de la direction dans la valeur à long terme de la Société et de son engagement à l'égard d'une affectation disciplinée du capital. Le programme devrait continuer d'être financé à même les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation.

La Société a établi un régime d'achat d'actions automatique en lien avec son offre publique de rachat dans le cours normal des activités afin de faciliter l'achat d'actions ordinaires pendant les périodes où IAMGOLD ne serait habituellement pas autorisée à acheter des actions ordinaires en raison de restrictions réglementaires ou de périodes de restriction auto-imposées. Avant d'entrer en période de restriction, IAMGOLD peut, mais sans y être obligée, ordonner au courtier d'effectuer des achats en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités en fonction des paramètres établis par IAMGOLD conformément au régime d'achat d'actions automatique, aux lois sur les valeurs mobilières applicables et aux règles de la bourse. Le nombre réel d'actions ordinaires qui peuvent être achetées, le cas échéant, et le moment de ces achats seront déterminés par la Société en fonction d'un certain

nombre de facteurs, y compris le rendement financier de la Société, la disponibilité des flux de trésorerie et la prise en compte d'autres utilisations de la trésorerie, y compris les possibilités d'investissement en capital, le rendement pour les actionnaires et la réduction de la dette.

Dette à long terme

Le tableau suivant résume la valeur comptable de la dette à long terme de la Société :

(millions \$) ¹	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Facilité de crédit	200,0 \$	220,0 \$	— \$
Billets de premier rang de 5,75 % (capital impayé de 450 millions \$)	448,8	448,4	448,0
Prêt à terme (capital impayé de néant)	—	358,4	375,6
Prêts pour équipement	1,0	2,1	7,2
	649,8 \$	1 028,9 \$	830,8 \$

1. La dette à long terme ne comprend pas les contrats de location en vigueur de 112,0 millions \$ au 31 décembre 2025 (124,2 millions \$ au 31 décembre 2024, 121,3 millions \$ au 31 décembre 2023).

Facilité de crédit

La Société dispose d'une facilité de crédit renouvelable garantie de 650 millions \$, qui a été conclue en décembre 2017 et qui a par la suite été augmentée et prolongée de quatre ans. L'échéance est maintenant fixée au 20 décembre 2028 pour répondre aux besoins de la Société en matière de facilité de crédit renouvelable de premier rang pour ses activités générales.

La facilité de crédit prévoit une marge de taux d'intérêt supérieure au taux de financement à un jour garanti (« SOFR »), le taux préférentiel d'acceptation du banquier et les avances au taux de base qui varient, ainsi que les frais connexes, selon le ratio de la dette nette au RAIIA total de la Société. La facilité de crédit est garantie par certains actifs réels de la Société, par des garanties de certaines filiales de la Société et par des nantissements d'actions de certaines filiales de la Société. Les principales modalités de la facilité de crédit comprennent des restrictions de financement supplémentaire par emprunt, des restrictions applicables aux distributions et des clauses restrictives financières, y compris la dette nette par rapport au RAIIA, la couverture de l'intérêt et des liquidités minimales de 150 millions \$. Au 31 décembre 2025, la Société satisfaisait aux clauses restrictives de la facilité de crédit.

Au 31 décembre 2025, un montant de 200,0 millions \$ avait été puisé de la facilité de crédit. La Société avait émis des lettres de crédit d'un montant de 3,9 millions \$ à titre de garantie de paiement à des fournisseurs et de 0,4 million \$ en garantie de certaines indemnités environnementales consenties à des organismes gouvernementaux, et disposait de 445,7 millions \$ en vertu de la facilité de crédit.

Billets de premier rang de 5,75 %

En septembre 2020, la Société a clôturé l'émission de billets de premier rang d'une valeur nominale de 450 millions \$ portant intérêt au taux de 5,75 % par année (les « billets »). Les billets sont libellés en dollars américains et viennent à échéance le 15 octobre 2028. Les billets sont remboursables à 100 % de leur valeur nominale. L'intérêt est exigible à terme échu en versements égaux semi-annuels le 15 avril et le 15 octobre de chaque année à compter du 15 avril 2021 représentant un montant approximatif de 12,9 millions \$ pour chaque paiement. Les billets sont garantis par certaines filiales de la Société.

Prêt à terme

En mai 2023, la Société a conclu un prêt à terme de 400,0 millions \$. Le prêt à terme était assorti d'un escompte initial à l'émission de 3 %. Il portait intérêt à un taux variable correspondant au taux du financement à un jour garanti sur un mois ou trois mois majoré de 8,25 % par année. La Société a remboursé 100 millions \$ au troisième trimestre de 2025 et le solde de 300 millions \$ au quatrième trimestre de 2025. Le remboursement anticipé a donné lieu à une pénalité de 4 %, soit 16 millions \$. Une fois le remboursement effectué, le prêt à terme a été entièrement annulé et n'est plus en vigueur, y compris toutes les clauses restrictives et obligations connexes.

Contrats de location

Au 31 décembre 2025, la Société avait des obligations de contrats de location de 112,0 millions \$ à un taux d'emprunt moyen pondéré de 7,25 %.

Le 29 avril 2022, la Société, au nom de la coentreprise Côté Gold, a conclu un contrat-cadre de location avec Caterpillar Financial Services Limited de 125 millions \$, qui a par la suite été modifié pour porter la facilité à 175 millions \$ pour la location de certains équipements mobiles à Côté Gold. Les dernières pièces d'équipement ont été livrées au cours du premier trimestre de 2025.

Prêt pour équipement

Au 31 décembre 2025, la Société avait un prêt pour équipement d'une valeur comptable de 1,0 million \$ garantis par certains équipements mobiles, à un taux d'intérêt de 5,3 % venant à échéance en 2026. Le prêt pour équipement est comptabilisé au coût amorti dans l'état consolidé de la situation financière.

Accords de paiement anticipé de l'or

En décembre 2023 et avril 2024, la Société a conclu des accords de paiements anticipés sur la vente d'or et apporté des modifications à certains des accords de paiement anticipé préexistants.

Au 30 juin 2025, la Société a rempli toutes ses obligations relatives à la livraison d'or, concluant ainsi les accords de paiements anticipés de l'or :

- Accords de paiements anticipés du premier trimestre de 2024 : Au premier trimestre de 2024, la Société a reçu un paiement de 59,9 millions \$ selon un prix de l'or de 1 916 \$ par once en contrepartie duquel elle devait livrer physiquement 31 250 onces d'or en trois mensualités égales au premier trimestre de 2025.
- Accords de paiements anticipés du deuxième trimestre de 2024 : Au deuxième trimestre de 2024, la Société a reçu un paiement de 59,4 millions \$ selon un prix de l'or de 1 900 \$ par once en contrepartie duquel elle devait livrer physiquement 31 250 onces d'or en trois mensualités égales au deuxième trimestre de 2025. L'accord comprenait un tunnel sur l'or de 2 100 \$ à 2 925 \$ par once, en vertu duquel la Société a reçu des paiements en espèces au moment de la livraison des onces, le paiement étant calculé comme la différence entre le prix au comptant et 2 100 \$ l'once, plafonné à 2 925 \$ l'once. La Société a reçu environ 25,8 millions \$ relativement au tunnel au deuxième trimestre de 2025.
- Modification aux accords de paiement anticipé préexistants : la Société a reporté la livraison de 12 500 onces prévue au premier semestre de 2024, qui ont été livrées au premier semestre de 2025.

Cautionnements et cautionnements de bonne exécution

Au 31 décembre 2025, la Société détenait (i) 274,7 millions \$ CA (200,3 millions \$) pour les cautionnements, émis en vertu d'accords conclus avec des compagnies d'assurance, à l'appui des obligations environnementales liées aux coûts de fermeture de la division Westwood et de Côté Gold et (ii) 32,1 millions \$ CA (23,4 millions \$) pour les cautionnements de bonne exécution pour garantir certaines obligations principalement liées à la construction d'habitats de poissons à Côté Gold.

Au 31 décembre 2025, aucune garantie n'était requise pour les cautionnements et les cautionnements de bonne exécution, et le solde de 223,7 millions \$ est sans garantie.

Au troisième trimestre de 2025, la Société a augmenté les obligations de 16,9 millions \$ CA (12,2 millions \$) et devra augmenter les obligations de 19,0 millions \$ CA (13,6 millions \$) de façon cumulative au cours des deuxième et troisième trimestres de 2026.

États des résultats

Produits : les produits se sont élevés à 1 088,1 millions \$ au quatrième trimestre de 2025, provenant d'un volume de ventes record de 259 000 onces à un prix moyen réalisé de l'or de 4 191 \$ par once. Il s'agit d'une hausse de 618,2 millions \$, ou 132 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent, en raison principalement de l'augmentation de 1 666 \$ par once du prix réalisé de l'or et de l'augmentation continue du volume des ventes d'or à la mine Côté Gold.

Coût des ventes : le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, s'est élevé à 358,2 millions \$ au quatrième trimestre de 2025, en hausse de 115,6 millions \$, ou 48 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison de l'augmentation du volume des ventes d'or attribuable à la mise en production de l'exploitation de la mine Côté Gold, de redevances plus élevées à Côté Gold et Essakane découlant d'un prix de l'or plus élevé et d'un coût des ventes plus élevé à la mine Essakane en raison de la combinaison d'une plus faible proportion de stériles incorporés au cours de la période, d'activités d'entretien plus importantes et de l'incidence de l'appréciation de la monnaie locale XOF, qui est arrimée à l'euro, par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Charge d'amortissement : la charge d'amortissement s'élevait à 136,3 millions \$ au quatrième trimestre de 2025, en hausse de 39,9 millions \$, ou 41 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse du volume des ventes comparativement à la même période de l'exercice précédent.

Coûts d'exploration : les coûts d'exploration s'élevaient à 5,7 millions \$ au quatrième trimestre de 2025, ce qui correspond à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent.

Frais généraux et administratifs : les frais généraux et administratifs se sont élevés à 14,9 millions \$ au quatrième trimestre de 2025, en baisse de 0,4 million \$, ou 3 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent, en raison d'une baisse de 3,8 millions \$ en salaires et coûts de main-d'œuvre découlant des réductions de l'effectif au siège social au cours de la dernière année. Cette baisse a été compensée en partie par une hausse de 1,9 million \$ des frais juridiques et autres frais administratifs engagés au cours de la période et de 1,5 million \$ découlant de coûts de mise en œuvre de logiciels infonuagiques.

Charge d'impôts sur le résultat : la charge d'impôts sur le résultat s'est élevée à 75,0 millions \$ au quatrième trimestre de 2025, soit une hausse de 40,7 millions \$, ou 119 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent. Elle comprend une charge d'impôt exigible de 65,4 millions \$ et une charge d'impôts sur le résultat reportée de 9,6 millions \$, en hausse par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison d'une charge d'impôt exigible de 40,3 millions \$, ou 161 %, et en hausse sur le plan de la charge d'impôts sur le résultat reportée, de 0,4 million \$, ou 4 %, respectivement. La charge d'impôts exigible était plus élevée au quatrième trimestre de 2025, principalement en raison de produits plus élevés à Essakane. La charge d'impôts sur le résultat reportée était plus élevée au quatrième trimestre de 2025, principalement en raison d'impôts miniers provinciaux plus élevés au Canada, compensés par un recouvrement d'impôts différés à Essakane.

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation pour le quatrième trimestre de 2025 se sont chiffrés à 701,7 millions \$, en hausse de 599,1 millions \$ par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique principalement par la hausse des résultats en trésorerie de 514,0 millions \$ attribuable à la hausse du prix réalisé de l'or et à l'augmentation du volume des ventes; une incidence nette de 64,4 millions \$ des produits différés comptabilisés au cours de la même période de l'exercice précédent; une diminution des créances et d'autres éléments de 38,3 millions \$, qui comprend l'incidence de la TVA reçue au Burkina Faso; une augmentation de 13,5 millions \$ des comptes clients et autres comptes créditeurs par rapport à la même période de l'exercice précédent; et une augmentation nette de 1,8 million \$ découlant des règlements des dérivés. Elle est contrebalancée par une augmentation nette des stocks de 16,5 millions \$, principalement en raison d'une hausse de la valeur des stocks de fournitures aux exploitations par rapport à la même période de l'exercice précédent; une hausse de 14,9 millions \$ des paiements d'impôt sur le produit; et des déboursés plus élevés relatifs aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de 1,5 million \$.

Activités d'investissement

La trésorerie nette utilisée aux fins des activités d'investissement au quatrième trimestre de 2025 s'est élevée à 158,1 millions \$, en baisse de 55,6 millions \$ par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette baisse est essentiellement attribuable au produit net en trésorerie de 35,5 millions \$ tiré de la vente de Karita et d'actifs connexes au cours de la période correspondante de l'exercice précédent; à la composante en trésorerie des coûts d'acquisition de Northern et d'Orbec de 30,8 millions \$; et à la titrisation de la TVA d'Essakane à recevoir sous forme d'obligations du gouvernement du Burkina Faso et d'autres activités d'investissement de 29 millions \$ par rapport à la même période de l'exercice précédent. Elle est contrebalancée par une diminution de 32,8 millions \$ des coûts en immobilisations corporelles, principalement en raison des frais de découverte capitalisés moindres au cours de la période, et une réduction de 6,9 millions \$ des coûts d'emprunt incorporés.

Activités de financement

La trésorerie nette utilisée aux fins des activités de financement au quatrième trimestre de 2025 s'est élevée à 433,3 millions \$, soit une diminution de 238,4 millions \$ par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette baisse s'explique principalement par un remboursement de 300,0 millions \$ sur le prêt à terme de deuxième rang, un rachat d'actions ordinaires de 50,0 millions \$ au quatrième trimestre de 2025 et un remboursement de 50,0 millions \$ sur la facilité de crédit au quatrième trimestre de 2025, comparativement à un prélèvement de 220 millions \$ au quatrième trimestre de 2024. Elle est contrebalancée par le rachat de la participation transférée dans SMM en 2024 totalisant 376,9 millions \$ et d'autres sorties de fonds de 4,7 millions \$.

TÉLÉCONFÉRENCE

Une conférence aura lieu le **mercredi 18 février 2026 à 8 h 30 (heure de l'Est)** au cours de laquelle la haute direction discutera des résultats d'exploitation et des résultats financiers de la Société du quatrième trimestre et de l'exercice complet de 2025. La téléconférence sera accessible par webdiffusion en cliquant sur le lien dans la section « Events » du site Internet de la Société www.iamgold.com ou par téléphone en composant les numéros suivants :

Veuillez vous inscrire préalablement sur la page d'inscription [Chorus Call IAMGOLD Q4YE 2025 Conference Call Registration](#) (recommandé). Après votre inscription, vous recevrez une invitation par courriel comportant les détails de connexion ainsi qu'un NIP unique. Cette option permet d'éviter l'opérateur et la file d'attente.

Sans frais (Amérique du Nord) : **1 844 752-3518**

À l'international : **1 647 846-8209**

Webdiffusion : <https://event.choruscall.com/mediaframe/webcast.html?webcastid=gVmmp0rw>

La webdiffusion archivée en ligne sera disponible en accédant au site Internet de la Société à www.iamgold.com. Une rediffusion téléphonique sera disponible pendant un mois après la téléconférence en composant le numéro sans frais 1 855 669-9658 en Amérique du Nord ou +1 412 317-0088 ailleurs dans le monde en entrant le mot de passe : 9312946.

Pour de plus amples renseignements, se reporter au rapport de gestion et aux états financiers consolidés condensés audités pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2024, qui se trouvent sur le site Web de la Société à l'adresse www.iamgold.com et sur SEDAR à l'adresse www.sedarplus.ca. La Société utilise certaines mesures de rendement financier hors PCGR dans le présent communiqué de presse. Se reporter à la section « Mesures financières hors PCGR » du présent communiqué de presse et du rapport de gestion pour obtenir davantage d'information.

AU SUJET D'IAMGOLD

IAMGOLD est un producteur d'or de rang intermédiaire et un promoteur de projets établi au Canada qui possède des mines en exploitation en Amérique du Nord et en Afrique de l'Ouest : Côté Gold (Canada), Westwood (Canada) et Essakane (Burkina Faso). La mine Côté Gold (« Côté Gold »), qui figure parmi les plus grandes mines d'or en production au Canada, est exploitée par IAMGOLD dans le cadre d'un partenariat 70 %-30 % avec Sumitomo Metal Mining Co. Ltd. (« SMM »). De plus, la Société possède un éventail de projets d'exploration à des stades primaires et avancés dans des districts miniers à fort potentiel, y compris le complexe minier de grande envergure Nelligan, situé au Québec (Canada).

IAMGOLD emploie environ 3 700 personnes et est déterminée à entretenir sa culture d'exploitation minière responsable par le respect de normes élevées en matière de pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »). Les titres d'IAMGOLD sont inscrits à la cote de la Bourse de New York (NYSE : IAG) et de la Bourse de Toronto (TSX : IMG).

Personne-ressource IAMGOLD

Graeme Jennings, vice-président, Développement des affaires et Relations avec les investisseurs

Tél. : 416 360-4743 | Cellulaire : 416 388-6883

info@iamgold.com

Renvois (sauf les tableaux). Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir la section des « Mesures financières hors PCGR » ci-dessous. De plus amples informations sur ces mesures financières hors PCGR figurent aux pages 35 à 51 du rapport de gestion de la Société pour le quatrième trimestre de 2025 déposé sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov.

MESURES FINANCIÈRES HORS PCGR

La Société présente certaines mesures financières hors PCGR en complément de ses états financiers consolidés intermédiaires, qui sont établis conformément aux normes IFRS, notamment les mesures suivantes :

- Prix moyen réalisé de l'or par once vendue
- Coûts d'exploitation minière souterraine par tonne de minerai extrait, coût net de l'exploitation minière à ciel ouvert par tonne usinée, coût d'usinage par tonne usinée et frais généraux et administratifs par tonne usinée
- Coûts décaissés sans les redevances, coûts décaissés, coûts décaissés par once vendue, coûts de maintien tout inclus et coûts de maintien tout inclus par once vendue
- Profit net (perte nette) attribuable aux porteurs de capitaux propres et profit net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres
- Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations des éléments du fonds de roulement et des emplacements de minerai non courants
- Résultat avant intérêts, impôts et amortissement (« RAIIA »)
- Flux de trésorerie disponibles provenant des sites d'exploitation minière
- Coûts en immobilisations de maintien et d'expansion

La Société croit que, outre les mesures financières courantes établies conformément aux IFRS, certains investisseurs utilisent les présentes mesures financières hors PCGR pour évaluer le rendement sous-jacent de la Société. Ces mesures de rendement financier hors PCGR, qui n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS, pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés et ne doivent pas être envisagées hors contexte ni remplacer les mesures de rendement établies conformément aux IFRS.

Prix moyen réalisé de l'or par once vendue

Le prix moyen réalisé de l'or par once vendue permet à la direction de mieux comprendre le prix moyen réalisé de l'or vendu pour chaque période de présentation de l'information financière, déduction faite de l'incidence des produits non aurifères et des crédits de sous-produits, qui, dans le cas de la Société, ne sont pas considérables, et fournit aux investisseurs un aperçu plus exact du rendement financier de la Société en fonction des produits moyens réalisés de la vente d'or au cours de la période considérée.

(en millions \$, sauf indication contraire)	4 ^e t. 2025	4 ^e t. 2024	2025	2024	2023
Produits	1 088,1 \$	469,9 \$	2 852,8 \$	1 633,0 \$	987,1 \$
Crédits de sous-produits et autres produits	(1,9)	(1,6)	(4,8)	(4,0)	(2,6)
Produits aurifères	1 086,2 \$	468,3 \$	2 848,0 \$	1 629,0 \$	984,5 \$
Ventes (milliers d'onces)	259,0	185,4	817,8	699,0	503,4
Prix moyen réalisé de l'or par once ^{1, 2, 3} (\$/once)	4 191 \$	2 525 \$	3 482 \$	2 330 \$	1 955 \$

1. Le prix moyen réalisé de l'or par once vendue pourrait ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.
2. Le prix moyen réalisé de l'or par once vendue est calculé en fonction des ventes de la Société provenant de la mine Côté Gold sur une base de 70 % et des mines Westwood et Essakane sur une base de 100 %.
3. Le prix moyen réalisé de l'or par once vendue pour 2025 comprend la livraison de 75 000 onces à 2 305 \$ par once selon l'accord de paiements anticipés de 2024 (quatrième trimestre de 2024 – 37 500 onces à 2 031 \$ par once, 2024 – 137 500 onces à 2 012 \$ par once livrées selon l'accord de paiements anticipés de 2022, 2023 – néant). Aucune livraison n'était requise au quatrième trimestre 2025, car les obligations de livraison ont été remplies au premier semestre de 2025.

Coûts d'exploitation minière souterraine par tonne de minerai extrait, coût net de l'exploitation minière à ciel ouvert par tonne usinée, coût d'usinage par tonne usinée et frais généraux et administratifs par tonne usinée

Les coûts d'exploitation minière souterraine par tonne de minerai extrait et le coût net de l'exploitation minière à ciel ouvert par tonne usinée désignent ce qui suit :

- Coûts d'exploitation minière (inclus dans les coûts de production) qui excluent les frais de découverte incorporés pour les mines à ciel ouvert, moins les changements aux coûts associés aux piles de stockage de minerai et à la non-production, car ces coûts ne sont pas directement liés aux tonnes de minerai extraites, divisés par
- la somme du tonnage de minerai et des stériles extraits de mines en exploitation.

Le coût d'usinage par tonne usinée et les frais généraux et administratifs par tonne usinée désignent ce qui suit :

- Le coût d'usinage et les coûts généraux et administratifs (inclus dans les coûts de production), à l'exclusion des coûts de vente et des coûts de non-production, car ces coûts ne sont pas directement liés aux tonnes usinées, divisés par
- le tonnage de minerai usiné.

IAMGOLD est d'avis que ces mesures de performance financière non conformes aux PCGR favorisent une plus grande transparence et aident les analystes, les investisseurs et les autres parties prenantes de la Société à évaluer le rendement des activités minières en éliminant l'incidence des variations des niveaux de production. La direction est consciente, et les investisseurs

doivent en être avisés, que ces mesures de la performance par tonne peuvent être influencées par les fluctuations des activités d'extraction minière et activités de traitement. Cette limitation inhérente peut être partiellement atténuée par l'utilisation de cette mesure en conjonction avec les coûts de production et d'autres données préparés conformément aux IFRS. Ces mesures n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Elles ne doivent pas être envisagées hors contexte ni remplacer les mesures de rendement établies conformément aux IFRS.

Côté Gold (sur une base de 100 %)

(en millions \$, sauf indication contraire)	4 ^e t. 2025	4 ^e t. 2024	2025	2024
Coûts de production	115,1 \$	83,7 \$	410,5 \$	174,0 \$
Ajustements :				
Augmentation/diminution des emplacements	19,1	12,9	48,9	61,8
Coûts d'exploitation ajustés	134,2 \$	96,6 \$	459,4 \$	235,8 \$
Inclus dans les coûts d'exploitation ajustés :				
Coût net de l'exploitation minière à ciel ouvert [A]	52,3	35,2	165,8	107,3
Coût d'usinage [B], déduction faite des coûts d'exploitation incorporés	60,1	42,8	217,8	85,7
Frais généraux et administratifs [C]	21,8	17,8	75,8	42,0
Tonnes de minerai extraites à ciel ouvert (en milliers de tonnes)	4 514	3 637	14 640	10 849
Tonnes de stériles extraits de mines à ciel ouvert (en milliers de tonnes)	6 555	4 765	24 830	16 666
Tonnes de minerai et de stériles extraits de mines à ciel ouvert (en milliers de tonnes) [D]	11 069	8 402	39 470	27 515
Minerai usiné (milliers de tonnes) [E]	2 874	2 433	10 889	4 948
Coût net de l'exploitation minière à ciel ouvert par tonne de minerai extrait (\$/tonne) [A/D]	4,72 \$	4,19 \$	4,20 \$	3,90 \$
Coût d'usinage par tonne usinée (\$/tonne) [B/E]	20,91 \$	17,59 \$	20,00 \$	17,32 \$
Frais généraux et administratifs par tonne usinée (\$/tonne) [C/E]	7,62 \$	7,35 \$	6,97 \$	8,49 \$

Les montants par tonne pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

Westwood

(en millions \$, sauf indication contraire)	4 ^e t. 2025	4 ^e t. 2024	2025	2024	2023
Coûts de production	45,1 \$	39,0 \$	177,3 \$	155,3 \$	148,5 \$
Ajustements :					
Augmentation/diminution des emplacements	(0,6)	1,4	3,9	(0,1)	3,6
Coûts d'exploitation ajustés	44,5 \$	40,4 \$	181,2 \$	155,2 \$	152,1 \$
Formé de :					
Coûts d'exploitation minière souterraine [A]	27,7	23,0	109,9	88,9	78,9
Coût net de l'exploitation minière à ciel ouvert [B]	2,4	4,6	16,4	19,1	26,9
Coût d'usinage [C]	7,6	7,6	31,5	26,8	24,4
Frais généraux et administratifs [D]	6,8	5,2	23,4	20,4	21,9
Tonnes de minerai extraites sous terre (en milliers de tonnes) [E]	105	98	382	354	280
Tonnes de minerai extraites à ciel ouvert (en milliers de tonnes)	174	283	996	662	742
Tonnes de stériles extraits de mines à ciel ouvert (en milliers de tonnes)	176	389	1 249	1 522	2 291
Tonnes de minerai et de stériles extraits de mines à ciel ouvert (en milliers de tonnes) [F]	350	672	2 245	2 184	3 033
Minerai usiné (milliers de tonnes) [G]	299	267	1 154	1 107	1 034
Coûts d'exploitation minière souterraine par tonne de minerai extrait (\$/tonne) [A/E]	264,72 \$	233,72 \$	287,85 \$	250,86 \$	281,76 \$
Coût net de l'exploitation minière à ciel ouvert par tonne de minerai (\$/tonne) [B/F]	6,82 \$	6,88 \$	7,29 \$	8,75 \$	8,86 \$
Coût d'usinage par tonne usinée (\$/tonne) [C/G]	25,53 \$	28,55 \$	27,32 \$	24,25 \$	23,56 \$
Frais généraux et administratifs par tonne usinée (\$/tonne) [D/G]	22,69 \$	19,70 \$	20,31 \$	18,44 \$	21,30 \$

Les montants par tonne pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

Essakane

(en millions \$, sauf indication contraire)	4 ^e t. 2025	4 ^e t. 2024	2025	2024	2023
Coûts de production	131,1 \$	121,9 \$	544,7 \$	458,3 \$	458,6 \$
Ajustements :					
Augmentation/diminution des emplacements	20,2	0,4	34,2	0,2	3,7
Coûts d'exploitation ajustés	151,3 \$	122,3 \$	578,9 \$	458,5 \$	462,3 \$
Formé de :					
Coût net de l'exploitation minière à ciel ouvert [A]	58,4	33,3	216,1	122,9	146,2
Coût d'usinage [B]	58,2	60,1	243,0	232,9	213,7
Frais généraux et administratifs [C]	34,7	28,9	119,8	102,7	102,4
Tonnes de minerai extraites à ciel ouvert (en milliers de tonnes)	4 123	2 170	11 910	9 714	9 586
Tonnes de stériles extraits de mines à ciel ouvert (en milliers de tonnes)	4 649	4 036	22 087	13 315	19 530
Tonnes de minerai et de stériles extraits de mines à ciel ouvert (en milliers de tonnes) [D]	8 772	6 206	33 997	23 029	29 116
Minerai usiné (milliers de tonnes) [E]	3 241	2 948	12 560	12 087	11 283
Coût net de l'exploitation minière à ciel ouvert par tonne de minerai extrait (\$/tonne) [A/D]	6,66 \$	5,37 \$	6,36 \$	5,34 \$	5,02 \$
Coût d'usinage par tonne usinée (\$/tonne) [B/E]	17,95 \$	20,35 \$	19,35 \$	19,26 \$	18,94 \$
Frais généraux et administratifs par tonne usinée (\$/tonne) [C/E]	10,67 \$	9,83 \$	9,52 \$	8,50 \$	9,07 \$

Les montants par tonne pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

Coûts décaissés sans les redevances, coûts décaissés, coûts décaissés par once vendue, CMTI et CMTI par once vendue

La Société présente les coûts décaissés sans les redevances, les coûts décaissés par once vendue sans les redevances, les coûts décaissés, coûts décaissés par once vendue, CMTI et CMTI par once vendue afin de fournir aux investisseurs des informations sur les mesures clés utilisées par la direction pour surveiller le rendement des sites miniers en production commerciale et leur capacité à générer des flux de trésorerie positifs.

Les coûts décaissés comprennent les coûts de prospection minière d'un site, y compris l'extraction, le traitement, l'administration, les redevances et les taxes sur la production, ainsi que les gains ou les pertes réalisés sur dérivés, mais ne comprennent pas l'amortissement, les coûts de réhabilitation, les coûts en immobilisations, ni les coûts de prospection et d'évaluation. Les CMTI comprennent le coût des ventes, exception faite de la charge d'amortissement, les coûts en immobilisations de maintien, qui sont nécessaires au maintien des exploitations existantes, les coûts de prospection incorporés, la portion de maintien des paiements du principal, la désactualisation de réhabilitation environnementale et l'amortissement, les crédits de sous-produits et les frais généraux et administratifs. Ces coûts sont ensuite divisés par le nombre d'onces d'or attribuables à la Société vendues par les sites miniers en production commerciale au cours de la période pour obtenir les coûts décaissés par once vendue sans les redevances, les coûts décaissés par once vendue et les CMTI par once vendue.

Les tableaux suivants présentent un rapprochement entre les coûts décaissés sans les redevances, les coûts décaissés, les CMTI, le coût des ventes par once vendue, exception faite de l'amortissement, les coûts décaissés par once vendue sans les redevances, les coûts décaissés par once vendue et les CMTI par once vendue sur une base attribuable et le coût des ventes dans les états financiers consolidés.

Trois mois terminés le 31 décembre 2025

(en millions \$, sauf indication contraire)	Côté Gold	Westwood	Essakane	Siège social	Total
Coût des ventes ¹	166,3	66,8	261,1	0,3	494,5
Charge d'amortissement ¹	(54,6)	(18,3)	(63,1)	(0,3)	(136,3)
Coût des ventes, exception faite de la charge d'amortissement	111,7 \$	48,5 \$	198,0 \$	— \$	358,2 \$
Redevances ²	27,8	—	61,7	—	89,5
Coût des ventes, exception faite de la charge d'amortissement et des redevances	83,9 \$	48,5 \$	136,3 \$	— \$	268,7 \$
Ajustements :					
Crédits de sous-produits	(0,6)	(0,7)	(0,6)	—	(1,9)
Coûts attribuables à des participations ne donnant pas le contrôle ³	—	—	(29,6)	—	(29,6)
Coûts décaissés – attribuables	111,1 \$	47,8 \$	167,8 \$	— \$	326,7 \$
Ajustements :					
Coûts en immobilisations de maintien ⁴	36,4	15,5	25,9	—	77,8
Frais généraux et administratifs ⁵	—	—	—	14,9	14,9
Autres coûts ⁶	0,8	0,6	1,4	0,2	3,0
Coûts attribuables à des participations ne donnant pas le contrôle ³	—	—	(4,1)	—	(4,1)
CMTI – attribuables	148,3 \$	63,9 \$	191,0 \$	15,1 \$	418,3 \$
Total des ventes d'or (milliers d'onces) – attribuables	87,7	37,1	114,1	—	238,9
Coût des ventes, exception faite de l'amortissement ⁷ (\$/once vendue) – attribuables	1 271 \$	1 307 \$	1 475 \$	— \$	1 374 \$
Coûts décaissés – sans les redevances ⁷ (\$/once vendue) – attribuables	949 \$	1 288 \$	1 011 \$	— \$	1 031 \$
Coûts décaissés ⁷ (\$/once vendue) – attribuables	1 265 \$	1 288 \$	1 471 \$	— \$	1 367 \$
CMTI ⁷ – toutes les exploitations (\$/once vendue) – attribuables	1 688 \$	1 719 \$	1 674 \$	64 \$	1 750 \$

1. Conformément à la note 35 des états financiers consolidés concernant le coût des ventes et la charge d'amortissement.

2. Comprend les contributions versées par la mine Essakane au Fonds minier de développement local, soit 1 % du revenu total.

3. Ajustements à la consolidation d'Essakane (85 %) en fonction de sa part attribuable du coût des ventes.

4. Les dépenses d'immobilisations de maintien sont des dépenses nécessaires pour soutenir les niveaux de production actuels sur un site minier. Les coûts en immobilisations de maintien sont décrits plus en détail ci-dessous.

5. Les frais généraux et administratifs excluent les charges ponctuelles importantes de cessation d'emploi.

6. Les autres coûts comprennent la portion de maintien des paiements du principal, la désactualisation de réhabilitation environnementale et l'amortissement, qui ont été en partie contrebalancés par les crédits de sous-produits.

7. Le coût des ventes par once vendue, exception faite de l'amortissement, les coûts décaissés par once vendue et les CMTI par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

Trois mois terminés le 31 décembre 2024

(en millions \$, sauf indication contraire)	Côté Gold	Westwood	Essakane	Siège social	Total
Coût des ventes ¹	101,6 \$	64,6 \$	172,2 \$	0,6 \$	339,0 \$
Charge d'amortissement ¹	(41,0)	(22,3)	(32,5)	(0,6)	(96,4)
Coût des ventes, exception faite de la charge d'amortissement	60,6 \$	42,3 \$	139,7 \$	— \$	242,6 \$
Redevances ²	15,3	—	19,5	—	34,8
Coût des ventes, exception faite de la charge d'amortissement et des redevances	45,3 \$	42,3 \$	120,2 \$	— \$	207,8 \$
Ajustements :					
Crédits de sous-produits	(0,2)	(0,2)	(0,2)	—	(0,6)
Coûts attribuables à des participations ne donnant pas le contrôle ³	—	—	(14,0)	—	(14,0)
Coûts décaissés – attribuables	60,4 \$	42,1 \$	125,5 \$	— \$	228,0 \$
Ajustements :					
Coûts en immobilisations de maintien ⁴	32,4	18,8	54,2	0,3	105,7
Frais généraux et administratifs ⁵	—	—	—	9,7	9,7
Autres coûts ⁶	1,3	1,1	3,1	0,1	5,6
Coûts attribuables à des participations ne donnant pas le contrôle ³	—	—	(5,7)	—	(5,7)
CMTI – attribuables	94,1 \$	62,0 \$	177,1 \$	10,1 \$	343,3 \$
Total des ventes d'or (milliers d'onces) – attribuables	55,8	36,7	84,0	—	176,5
Coût des ventes, exception faite de l'amortissement ⁷ (\$/once vendue) – attribuables	1 083 \$	1 155 \$	1 504 \$	— \$	1 298 \$
Coûts décaissés ⁷ – sans les redevances (\$/once vendue) – attribuables	902 \$	1 148 \$	1 291 \$	— \$	1 138 \$
Coûts décaissés ⁷ (\$/once vendue) – attribuables	1 080 \$	1 148 \$	1 501 \$	— \$	1 294 \$
CMTI ⁷ – toutes les exploitations (\$/once vendue) – attribuables	1 685 \$	1 688 \$	2 118 \$	57 \$	1 949 \$

1. Conformément à la note 35 des états financiers consolidés concernant le coût des ventes et la charge d'amortissement.

2. Comprend les contributions versées par la mine Essakane au Fonds minier de développement local, soit 1 % du revenu total.

3. Ajustements à la consolidation d'Essakane (90 %) en fonction de sa part attribuable du coût des ventes.

4. Les dépenses d'immobilisations de maintien sont des dépenses nécessaires pour soutenir les niveaux de production actuels sur un site minier. Les coûts en immobilisations de maintien sont décrits plus en détail ci-dessous.

5. Les frais généraux et administratifs excluent la charge d'amortissement et les charges ponctuelles importantes d'indemnités de départ.

6. Les autres coûts comprennent la portion de maintien des paiements du principal, la désactualisation de réhabilitation environnementale et l'amortissement, qui ont été en partie contrebalancés par les crédits de sous-produits.

7. Le coût des ventes par once vendue, exception faite de l'amortissement, les coûts décaissés par once vendue et les CMTI par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

Coûts en immobilisations de maintien et d'expansion

Les coûts en immobilisations de maintien représentent les coûts nécessaires pour soutenir les niveaux de production actuels d'un site minier, exception faite de tous les coûts relatifs aux projets de mise en valeur de la Société, ainsi que certains coûts engagés aux sites d'exploitation de la Société qualifiés comme étant à des fins d'expansion qui entraînent une forte hausse de la production annuelle ou de la production d'onces d'or sur la durée de vie de la mine, de la valeur actualisée nette ou des réserves. Les distinctions entre les coûts en immobilisations de maintien et les coûts en immobilisations d'expansion utilisées par la Société sont conformes aux lignes directrices établies par le World Gold Council. Les coûts en immobilisations d'expansion représentent les coûts en immobilisations engagés au titre de nouveaux projets et les coûts en immobilisations liés à des projets d'envergure ou à l'expansion d'exploitations existantes lorsque ces projets apporteront des avantages importants aux exploitations. Cette mesure financière hors PCGR confère aux investisseurs une transparence concernant les coûts en immobilisations nécessaires pour soutenir les activités courantes à ses mines relativement aux coûts en immobilisations globaux.

Rapprochement des coûts en immobilisations engagés comme il est indiqué à la note sur les informations sectorielles dans les états financiers par rapport aux coûts en immobilisations de maintien et d'expansion engagés pour les trois mois terminés le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024 :

(en millions \$, sauf indication contraire)	Maintien	Expansion	4 ^e t. 2025	Maintien	Expansion	4 ^e t. 2024
Coûts en immobilisations corporelles	74,7 \$	8,0 \$	82,7 \$	96,2 \$	7,7 \$	103,9 \$
Moins : Côté Gold (part de 9,7 % jusqu'à la date de rachat)	—	—	—	(2,6)	(0,3)	(2,9)
Sous-total	74,7 \$	8,0 \$	82,7 \$	93,6 \$	7,4 \$	101,0 \$
Côté Gold (participation d'IMG)	30,7	5,7	36,4	25,6	5,4	31,0
Westwood	15,1	1,5	16,6	18,5	(0,1)	18,4
Essakane	28,9	0,8	29,7	49,0	2,1	51,1
Siège social	—	—	—	0,5	—	0,5

Rapprochement des coûts en immobilisations et des coûts de prospection et d'évaluation selon l'état des flux de trésorerie dans les états financiers concernant les coûts en immobilisations de maintien et d'expansion pour les trois mois clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024 :

(en millions \$, sauf indication contraire)	Maintien	Expansion	4 ^e t. 2025	Maintien	Expansion	4 ^e t. 2024
Coûts en immobilisations corporelles	74,7 \$	8,0 \$	82,7 \$	96,2 \$	7,7 \$	103,9 \$
Ajustements du fonds de roulement	4,6	1,2	5,8	13,7	2,8	16,5
Dépenses en immobilisations selon l'état des flux de trésorerie	79,3	9,2	88,5	109,9	10,5	120,4
Moins : Côté Gold (part de 9,7 % jusqu'à la date de rachat)	—	—	—	(3,3)	(0,7)	(4,0)
Sous-total	79,3 \$	9,2 \$	88,5 \$	106,6 \$	9,8 \$	116,4 \$
Côté Gold (participation d'IMG)	36,4	8,4	44,8	33,3	7,8	41,1
Westwood	16,9	—	16,9	18,8	(0,1)	18,7
Essakane	26,0	0,8	26,8	54,2	2,1	56,3
Siège social	—	—	—	0,3	—	0,3

RAIIA et RAIIA ajusté

Le RAIIA (résultat avant intérêts, impôts et amortissement) est un indicateur de la capacité de la Société à générer des flux de trésorerie d'exploitation suffisants pour financer les besoins en fonds de roulement, le service de la dette et les coûts en immobilisations.

Le RAIIA ajusté représente le RAIIA exclusion faite de certaines incidences, comme des changements dans l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations des sites fermés, une perte (gain) non réalisée sur dérivés non utilisés à des fins de couverture, des pertes de valeur et des reprises de perte de valeur, une dépréciation d'actifs et des pertes (gains) de change qui sont des éléments hors trésorerie et certains éléments de trésorerie non récurrents ou temporaires par nature, ces éléments n'étant pas représentatifs du rendement opérationnel récurrent. La direction estime que ces informations supplémentaires sont utiles aux investisseurs pour comprendre la capacité de la Société à générer des flux de trésorerie d'exploitation en excluant du calcul les montants hors trésorerie et les montants en trésorerie qui ne sont pas représentatifs du rendement récurrent des activités sous-jacentes pour les périodes présentées.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le RAIIA et le RAIIA ajusté par rapport aux états financiers consolidés :

(en millions \$, sauf indication contraire)	4 ^e t. 2025	4 ^e t. 2024	2025	2024	2023
Profit (perte) avant impôts sur le résultat	519,7 \$	125,4 \$	969,8 \$	977,2 \$	128,2 \$
Majoré de ce qui suit :					
Amortissement	136,3	96,7	420,9	275,0	217,4
Frais financiers	29,5	37,4	112,2	70,8	21,0
RAIIA	685,5 \$	259,5 \$	1 502,9 \$	1 323,0 \$	366,6 \$
Éléments ajustés :					
(Gain)/perte non réalisée sur dérivés non utilisés à des fins de couverture	19,1	(3,0)	26,7	(23,3)	(8,7)
Dépréciation de la VNR des stocks d'empilement/produits finis	—	—	—	—	3,2
Portion des coûts d'exploitation exceptionnels à Essakane	—	—	—	—	13,5
Dépréciation de la propriété Jubilee	—	—	—	—	1,3
Perte de valeur (reprise)	—	—	12,2	(455,5)	—
(Gain)/perte de change	1,7	4,1	0,6	1,0	12,8
Gain sur la vente des actifs de Bambouk	—	(34,1)	—	(34,1)	(109,1)
Recouvrements d'assurance	—	—	—	(27,3)	(0,6)
Dépréciation d'actifs	—	1,2	2,6	1,4	1,3
Changements dans l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations des sites fermés	4,0	(13,0)	8,0	(13,4)	9,7
Juste valeur de la contrepartie différée de la vente de Sadiola	(0,5)	(0,4)	(2,0)	(1,8)	4,3
Gain sur la vente des projets Pitangui et Acurui	—	—	—	—	(15,5)
Gain sur la vente de redevances	—	—	(4,9)	—	—
Confiscation des stocks de charbon fin	—	—	—	—	13,5
Règlement du dossier du charbon fin	—	—	—	—	15,0
Indemnités de cessation d'emploi	—	5,4	4,0	5,6	2,4
Autre	0,3	(4,3)	0,4	5,0	5,4
RAIIA ajusté	710,1 \$	215,4 \$	1 550,5 \$	780,6 \$	315,1 \$
Comprend les activités abandonnées :					
RAIIA – activités abandonnées	— \$	— \$	— \$	— \$	14,4 \$
Éléments ajustés :					
Perte sur la vente de Rosebel	—	—	—	—	7,4
Indemnités de cessation d'emploi	—	—	—	—	1,5
Dépréciation d'actifs	—	—	—	—	0,1
RAIIA ajusté provenant d'activités abandonnées	—	—	—	—	23,4 \$
RAIIA	685,5 \$	259,5 \$	1 502,9 \$	1 323,0 \$	381,0 \$
RAIIA ajusté	710,1 \$	215,4 \$	1 550,5 \$	780,6 \$	338,5 \$

Profit net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres

Le profit net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres représente le profit net (perte nette) attribuable aux porteurs de capitaux propres exclusion faite de certaines incidences, nettes d'impôts, comme des changements dans l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations des sites fermés, un gain (perte) non réalisé sur dérivés et bons de souscription non utilisés à des fins de couverture, des charges d'amortissement et des reprises de pertes de valeur, une dépréciation d'actifs et une perte (gain) de change qui sont des éléments hors trésorerie et certains éléments de trésorerie qui sont non récurrents ou temporaires par nature, ces éléments ne sont pas représentatifs du rendement opérationnel récurrent. Cette mesure ne représente pas nécessairement le profit net (perte nette) ou les flux de trésorerie établis conformément aux IFRS. La direction estime que cette mesure reflète mieux le rendement de la Société pour la période courante ainsi que le rendement prévu pour les périodes futures. Par conséquent, la Société croit que cette mesure est utile aux investisseurs pour évaluer le rendement sous-jacent de la Société. Le tableau suivant présente un rapprochement du profit (perte) avant les charges d'impôts et les participations ne donnant pas le contrôle dans les états consolidés des résultats (perte) et du profit net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres de la Société.

(en millions \$, sauf indication contraire)	4 ^e t. 2025	4 ^e t. 2024	2025	2024	2023
Profit (perte) avant les impôts sur les résultats et les participations ne donnant pas le contrôle	519,7 \$	125,4 \$	969,8 \$	977,2 \$	128,2 \$
Éléments ajustés :					
Gain/(perte) non réalisé sur dérivés non utilisés à des fins de couverture	19,1	(3,0)	26,7	(23,3)	(8,7)
Dépréciation de la VNR des stocks d'empilement/produits finis	—	—	—	—	3,4
Portion des coûts d'exploitation exceptionnels à Essakane	—	—	—	—	14,5
Dépréciation de la propriété Jubilee	—	—	—	—	1,3
Gain sur la vente des projets Pitangui et Acurui	—	—	—	—	(15,5)
Autres frais financiers	(2,9)	0,6	5,4	4,2	7,9
Perte de valeur (reprise)	—	—	12,2	(455,5)	—
(Gain)/perte de change	1,7	4,1	0,6	1,0	12,8
Gain sur la vente des actifs de Bambouk	—	(34,1)	—	(34,1)	(109,1)
Recouvrements d'assurance	—	—	—	(27,3)	(0,6)
Dépréciation d'actifs	—	1,2	2,6	1,4	1,3
Changements dans l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations des sites fermés	4,0	(13,0)	8,0	(13,4)	9,7
Juste valeur de la contrepartie différée de la vente de Sadiola	(0,5)	(0,4)	(2,0)	(1,8)	4,3
Gain sur la vente de redevances	—	—	(4,9)	—	—
Prime de remboursement anticipé sur prêt à terme de second rang	12,0	—	16,0	—	—
Confiscation des stocks de charbon fin	—	—	—	—	13,5
Règlement du dossier du charbon fin	—	—	—	—	15,0
Indemnités de cessation d'emploi	—	5,4	4,0	5,6	2,4
Autre	0,3	(4,3)	0,4	5,0	5,4
Profit ajusté avant impôts sur les résultats et participations ne donnant pas le contrôle	553,4 \$	81,9 \$	1 038,8 \$	439,0 \$	85,8 \$
Impôts sur le résultat	(75,0)	(34,3)	(237,5)	(129,4)	(30,7)
Impôts sur la conversion des monnaies des soldes d'impôts différés sur le résultat	(35,3)	9,9	(21,8)	10,8	(2,2)
Incidence fiscale des éléments ajustés	0,8	4,6	(2,4)	3,8	0,6
Participations ne donnant pas le contrôle	(38,1)	(4,9)	(67,9)	(28,2)	(8,8)
Profit net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres	405,8 \$	57,2 \$	709,2 \$	296,0 \$	44,7 \$
Profit net (perte nette) ajusté par action attribuable aux porteurs de capitaux propres	0,70 \$	0,10 \$	1,23 \$	0,55 \$	0,09 \$
Comprend les activités abandonnées :					
Profit net (perte nette) ajusté avant les impôts sur les résultats et les participations ne donnant pas le contrôle – activités abandonnées	— \$	— \$	— \$	— \$	14,3 \$
Éléments ajustés :					
Perte sur la vente de Rosebel	—	—	—	—	7,4
Indemnités de cessation d'emploi	—	—	—	—	1,5
Dépréciation d'actifs	—	—	—	—	0,1

(en millions \$, sauf indication contraire)	4 ^e t. 2025	4 ^e t. 2024	2025	2024	2023
Profit ajusté avant impôts sur le résultat et participations ne donnant pas le contrôle — activités abandonnées	— \$	— \$	— \$	— \$	23,3 \$
Impôts sur le résultat	—	—	—	—	(8,0)
Participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	(0,7)
Profit net ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres — activités abandonnées	— \$	— \$	— \$	— \$	14,6 \$
Profit net ajusté par action attribuable aux porteurs de capitaux propres — activités abandonnées	— \$	— \$	— \$	— \$	0,03 \$
Profit net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres	405,8 \$	57,2 \$	709,2 \$	296,0 \$	59,3 \$
Profit net (perte nette) ajusté par action attribuable aux porteurs de capitaux propres	0,70 \$	0,10 \$	1,23 \$	0,55 \$	0,12 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (en millions)	577,7	571,3	575,1	539,8	480,6

Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement

La Société fait référence à la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement, qui est calculée comme la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation diminuée des éléments du fonds de roulement et des emplacements de minerai non courants. Plusieurs facteurs peuvent rendre le fonds de roulement volatil, notamment une accumulation ou une diminution des stocks. La direction estime que cette mesure hors PCGR, qui exclut ces éléments hors trésorerie, permet aux investisseurs de mieux évaluer le rendement de la Société en matière de flux de trésorerie d'exploitation.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement et la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation.

(en millions \$, sauf indication contraire)	4 ^e t. 2025	4 ^e t. 2024	2025	2024	2023
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation	701,7 \$	102,6 \$	1 142,6 \$	486,0 \$	144,0 \$
Éléments ajustés des éléments du fonds de roulement et des emplacements de minerai non courants					
Créances et autres actifs courants	(35,7)	20,9	11,9	45,6	(18,0)
Stocks et emplacements de minerai non courants	63,8	20,3	105,9	51,4	76,6
Fournisseurs et autres créditeurs	(38,2)	(16,6)	(56,0)	17,4	(43,7)
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement — activités poursuivies	691,6 \$	127,2 \$	1 204,4 \$	600,4 \$	158,9 \$
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement — activités abandonnées	— \$	— \$	— \$	— \$	21,9 \$
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement	691,6 \$	127,2 \$	1 204,4 \$	600,4 \$	180,8 \$

Flux de trésorerie disponible provenant des sites d'exploitation minière

Les flux de trésorerie disponibles provenant des sites d'exploitation minière correspondent aux flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation des sites miniers, déduction faite des coûts en immobilisations des sites d'exploitation minière. La Société croit que cette mesure est utile aux investisseurs pour évaluer la capacité de la Société d'exploiter ses sites miniers sans avoir à emprunter ou à utiliser la trésorerie existante.

Trois mois terminés le 31 décembre 2025

(en millions \$, sauf indication contraire)	Côté Gold	Westwood	Essakane	Siège social et autres	Total
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation	241,8 \$	106,1 \$	367,2 \$	(13,4) \$	701,7 \$
Majoré de ce qui suit :					
Flux de trésorerie d'exploitation utilisé aux fins d'activités non liées aux sites d'exploitation minière	—	—	—	13,4	13,4
Flux de trésorerie provenant des sites d'exploitation minière	241,8 \$	106,1 \$	367,2 \$	— \$	715,1 \$
Coûts en immobilisations	44,8	16,9	26,8	—	88,5
Moins :					
Coûts en immobilisations liés aux projets généraux et de mise en valeur	—	—	—	—	—
Coûts en immobilisations liés aux sites d'exploitation minière	44,8 \$	16,9 \$	26,8 \$	— \$	88,5 \$
Flux de trésorerie disponible provenant des sites d'exploitation minière	197,0 \$	89,2 \$	340,4 \$	— \$	626,6 \$

Trois mois terminés le 31 décembre 2024

(en millions \$, sauf indication contraire)	Côté Gold	Westwood	Essakane	Siège social et autres	Total
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation	61,8 \$	60,0 \$	76,3 \$	(95,5)\$	102,6 \$
Majoré de ce qui suit :					
Flux de trésorerie d'exploitation utilisé aux fins d'activités non liées aux sites d'exploitation minière	—	—	—	95,5	95,5
Flux de trésorerie provenant des sites d'exploitation minière	61,8 \$	60,0 \$	76,3 \$	— \$	198,1 \$
Coûts en immobilisations	44,9	18,7	56,3	0,5	120,4
Moins :					
Coûts en immobilisations liés à la construction, aux projets de mise en valeur et au siège social	—	—	—	(0,5)	(0,5)
Coûts en immobilisations liés aux sites d'exploitation minière	44,9 \$	18,7 \$	56,3 \$	— \$	119,9 \$
Flux de trésorerie disponible provenant des sites d'exploitation minière	16,9 \$	41,3 \$	20,0 \$	—	78,2 \$

Liquidités disponibles et trésorerie (dette) nette

Les liquidités correspondent à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux placements à court terme et au crédit disponible en vertu de la facilité de crédit. La trésorerie (dette) nette correspond à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux placements à court terme diminués de la dette à long terme, des obligations locatives et de la partie de la facilité de crédit utilisée. La Société estime que cette mesure fournit aux investisseurs des informations supplémentaires sur les liquidités de la Société.

(en millions \$, sauf indication contraire)	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie	421,9 \$	347,5 \$	367,1 \$
Placements à court terme	1,0	1,0	—
Facilité de crédit disponible	445,7	418,5	387,0
Liquidités disponibles	868,6 \$	767,0 \$	754,1 \$

(en millions \$, sauf indication contraire)	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie	421,9 \$	347,5 \$	367,1 \$
Placements à court terme	1,0	1,0	—
Obligations locatives	(112,0)	(124,2)	(121,3)
Dette à long terme ¹	(651,0)	(1 072,1)	(857,3)
Lettres de crédit consenties aux termes de la facilité de crédit	(4,3)	(11,5)	(38,0)
Trésorerie (dette) nette	(344,4) \$	(859,3) \$	(649,5) \$

1. Comprend le capital des billets de 450,0 millions \$, le prêt à terme de néant, la facilité de crédit de 200 millions \$ et le prêt pour équipement de 1,0 million \$ (établis respectivement à 450,0 millions \$, à 400 millions \$, à 220,0 millions \$ et à 2,1 millions \$ au 31 décembre 2024, et respectivement à 450,0 millions \$, à 400 millions \$, à néant et à 7,3 millions \$ au 31 décembre 2023). Exclut les coûts de transaction différés et les dérivés incorporés relatifs aux billets et au prêt à terme.

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉS

(audités) (En millions de dollars américains)	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	421,9 \$	347,5 \$
Créances et autres actifs courants	79,6	48,9
Stocks	377,0	271,9
Actifs détenus en vue de la vente	25,2	—
	903,7	668,3
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles	4 162,8	4 269,4
Actifs de prospection et d'évaluation	396,1	79,6
Trésorerie soumise à restrictions	71,0	68,4
Stocks	194,8	153,0
Autres actifs	124,1	135,7
	4 948,8	4 706,1
	5 852,5 \$	5 374,4 \$
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants		
Fournisseurs et autres créditeurs	329,1 \$	264,8 \$
Impôts sur le résultat exigibles	99,6	62,7
Portion courante des provisions	5,1	14,5
Portion courante des obligations locatives	32,3	28,8
Portion courante de la dette à long terme	1,0	1,0
Portion courante du produit différé	—	151,1
Autres passifs courants	50,0	27,7
	517,1	550,6
Passifs non courants		
Passifs d'impôts différés sur le résultat	52,6	14,0
Provisions	308,3	285,1
Obligations locatives	79,7	95,4
Dette à long terme	648,8	1 027,9
Autres passifs	0,1	0,7
	1 089,5	1 423,1
	1 606,6	1 973,7
Capitaux propres		
Attribuables aux porteurs de capitaux propres		
Actions ordinaires	3 383,8	3 070,6
Surplus d'apport	(27,4)	57,6
Résultats non distribués	872,6	259,4
Cumul des autres éléments du résultat global (perte)	(37,6)	(50,9)
	4 191,4	3 336,7
Participations ne donnant pas le contrôle	54,5	64,0
	4 245,9	3 400,7
Engagements		
Événements postérieurs		
	5 852,5 \$	5 374,4 \$

Se reporter aux états financiers du quatrième trimestre de 2025 pour les notes afférentes.

ÉTATS DES RÉSULTATS (PERTE) CONSOLIDÉS

(audités) (en millions \$ US, sauf les données par action)	Exercices terminés le 31 décembre	
	2025	2024
Produits	2 852,8 \$	1 633,0 \$
Coût des ventes	(1 646,6)	(1 083,1)
Profit brut (perte)	1 206,2	549,9
Frais généraux et administratifs	(58,4)	(48,9)
Coûts d'exploration	(27,2)	(21,7)
Reprise de perte de valeur (perte), nette	(12,2)	455,5
Autres produits (charges)	(14,8)	9,2
Profit (perte) provenant des exploitations	1 093,6	944,0
Frais financiers	(112,2)	(70,8)
Gain (perte) de change	(0,6)	(1,0)
Gain sur la vente des actifs de Bambouk	—	34,1
Produits d'intérêts, gains (pertes) sur dérivés et autres placements	(11,0)	70,9
Profit (perte) avant les impôts sur les résultats	969,8	977,2
Charge d'impôts sur le résultat	(237,5)	(129,4)
Résultat net (perte nette)	732,3 \$	847,8 \$
Résultat net (perte nette) attribuable aux :		
Porteurs de capitaux propres	664,4 \$	819,6 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	67,9	28,2
Résultat net (perte nette)	732,3 \$	847,8 \$
Attribuable aux porteurs de capitaux propres		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)		
De base	575,1	539,8
Dilué	581,7	545,9
Résultat (perte) de base par action	1,16 \$	1,52 \$
Résultat (perte) dilué par action	1,14 \$	1,50 \$

Se reporter aux états financiers du quatrième trimestre de 2025 pour les notes afférentes.

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en millions \$ US)	Exercices terminés le 31 décembre	
	2025	2024
Activités d'exploitation		
Résultat net (perte nette)	732,3 \$	847,8 \$
Ajustements :		
Charge d'amortissement	420,9	275,0
Perte (reprise) de valeur	12,2	(455,5)
Gain sur la vente des actifs de Bambouk	—	(34,1)
Produit différé comptabilisé	(154,3)	(235,7)
Charge d'impôts sur le résultat	237,5	129,4
Perte (gain) sur dérivés	29,8	(20,4)
Frais financiers	112,2	70,8
Autres éléments hors trésorerie	2,0	(60,2)
Ajustements des éléments de trésorerie :		
Produits liés à l'accord de paiement anticipé sur l'or	—	119,3
Produits d'une demande d'indemnisation d'assurance	—	27,3
Règlement de dérivés	(2,6)	(2,9)
Déboursés relatifs aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(14,1)	(2,9)
Autre	—	(2,1)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et des emplacements de minerais non courants	(61,8)	(114,4)
Trésorerie provenant des activités d'exploitation avant les impôts sur le résultat payés	1 314,1	541,4
Impôts sur le résultat payés	(171,5)	(55,4)
Trésorerie nette provenant des (utilisée aux fins des) activités d'exploitation	1 142,6	486,0
Activités d'investissement		
Coûts en immobilisations corporelles	(293,5)	(558,6)
Coûts d'emprunts incorporés	(34,6)	(77,8)
Acquisitions de Northern Superior et d'Orbec	(30,8)	—
Produits de la vente des actifs de Bambouk	—	35,5
Autres activités d'investissement	(19,4)	18,5
Trésorerie nette provenant des (utilisée aux fins des) activités d'investissement	(378,3)	(582,4)
Activités de financement		
Produit net de l'émission d'actions	3,9	287,5
Rachat d'actions dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(50,0)	—
Produits de la facilité de crédit	130,0	280,0
Remboursement de la facilité de crédit	(150,0)	(60,0)
Remboursement du prêt à terme de second rang	(416,0)	—
Dividendes payés à des participations ne donnant pas le contrôle	(128,3)	(18,0)
Financement net de (paiement à) Sumitomo Metal Mining Co. Ltd.	—	(332,5)
Intérêts payés	(64,6)	(13,8)
Autres activités de financement	(34,4)	(59,9)
Trésorerie nette provenant des (utilisée aux fins des) activités de financement	(709,4)	83,3
Incidence des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	19,5	(7,0)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie – toutes les exploitations	74,4	(20,1)
Diminution (augmentation) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie – détenus en vue de la vente	—	0,5
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	74,4	(19,6)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	347,5	367,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de l'exercice	421,9 \$	347,5 \$

Se reporter aux états financiers du quatrième trimestre de 2025 pour les notes afférentes.

PERSONNES QUALIFIÉES ET INFORMATIONS TECHNIQUES

Les renseignements techniques et scientifiques concernant les activités d'exploration contenus dans le présent document sont préparés sous la supervision de Marie-France Bugnon, géo., vice-présidente, Exploration, pour IAMGOLD et sont revus et vérifiés par elle. M^{me} Bugnon est une « personne qualifiée » au sens donné à cette expression dans le *Règlement 43-101 – Information concernant les projets miniers* (« Règlement 43-101 »).

Christine Beausoleil, géologue professionnelle (directrice principale, Géologie minière, IAMGOLD Corporation), est la personne qualifiée responsable de l'examen et de l'approbation de toutes les estimations des ressources minérales contenues dans les présentes au 31 décembre 2025. Adrienne Rispoli, ing. (directrice principale, Exploitation minière et planification intégrée, IAMGOLD Corporation), est la personne qualifiée responsable de l'examen et de l'approbation de toutes les estimations des réserves minérales contenues dans les présentes au 31 décembre 2025.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Tous les renseignements contenus dans le présent rapport de gestion ou incorporés par renvoi, y compris les renseignements relatifs à la vision ou à la stratégie de la Société, au rendement financier ou opérationnel futur de la Société et les autres déclarations exprimant les attentes ou les estimations de la direction concernant l'incidence ou le rendement futur, notamment les déclarations relatives aux perspectives et/ou à la mise en valeur et au développement des projets de la Société, autres que les déclarations de faits historiques, constituent des énoncés prospectifs, au sens donné à cette expression dans les lois sur les valeurs mobilières applicables (collectivement appelés ci-après les « énoncés prospectifs »), et ces énoncés prospectifs reposent sur des attentes, des estimations et des projections formulées à la date du présent rapport de gestion. Ils sont généralement reconnaissables par l'utilisation, entre autres, des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « maintenir », « croire », « avoir l'intention de », « chercher à », « poursuivre », « compter », « prévoir », « projeter », « planifier », « viser », « couvrir », « s'engager », « s'efforcer », « prédire », « maintenir », « se concentrer », « axer », « prolonger », « potentiel », « sous réserve de », « futur », « prospectif », « objectifs », « occasions », « possibilités », « budget », « prévisions », « perspectives », « cibles », « probabilités », « prospects », « susceptible », « stratégie », « projet », y compris dans une tournure négative des variantes de ces termes ou une terminologie comparable.

En particulier, les énoncés prospectifs dans le présent rapport de gestion comprennent ceux qui se retrouvent notamment sous les rubriques intitulées « Au sujet d'IAMGOLD », « Faits saillants », « Perspectives », « Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance », « Exploitations », « Revue financière » et « Revue trimestrielle » et comprennent des énoncés relatifs à ce qui suit : l'estimation des réserves et des ressources minérales et la réalisation de celle-ci; le rendement opérationnel et financier, y compris les prévisions et les résultats réels de la Société quant à la production, les résultats relatifs aux facteurs ESG, les dépenses, les coûts en immobilisations et d'autres charges comme les dépenses d'exploration, y compris la charge d'amortissement et le taux d'imposition effectif; la valeur à long terme et l'affectation du capital; la mise à jour du plan minier long terme, les hypothèses liées à l'accroissement des activités et autres paramètres de la mine Côté Gold, y compris les coûts d'exploitation; la production prévue de la mine Côté Gold; les avantages attendus des stratégies d'amélioration opérationnelle et d'atténuation des risques mises en œuvre ou à mettre en œuvre par la Société; les activités de développement minier; l'affectation du capital et des liquidités de la Société; la composition de l'éventail des actifs de la Société, y compris les mines en exploitation et les projets de mise en valeur et d'exploration; la vente de l'actif malien; les délais d'obtention des permis et la réception prévue des permis; l'inflation, y compris l'inflation mondiale et les pressions inflationnistes; les contraintes liées aux chaînes d'approvisionnement mondiales; la vérification environnementale, la biodiversité, y compris les engagements à cet égard, et les projets de développement social; les plans, objectifs, propositions et stratégies en matière de durabilité, y compris les données de tiers sur lesquelles la Société s'appuie, et leur mise en œuvre; les engagements en matière de durabilité et leur incidence; les engagements en ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre et la transition énergétique; les engagements liés à la performance sociale, y compris les engagements à promouvoir les relations avec les Autochtones; la capacité à obtenir d'autres sources de produits de consommation de qualité comparable et selon des modalités raisonnables; la disponibilité de la main-d'œuvre et des entrepreneurs, les coûts de main-d'œuvre et d'autres répercussions sur la main-d'œuvre; le cours futur de l'or et d'autres marchandises; les financements par actions, les taux de change et les fluctuations des monnaies; les instruments financiers; les stratégies de couverture; les évaluations des pertes de valeur et les estimations des valeurs comptables des actifs; les préoccupations relatives à la sécurité et la sûreté dans les territoires où la Société exerce ses activités et leurs répercussions sur son rendement opérationnel et financier et sur sa situation financière; et la réglementation gouvernementale des activités d'exploitation minière.

La Société met en garde le lecteur que les énoncés prospectifs reposent nécessairement sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables par la direction, sont intrinsèquement soumises à des risques commerciaux, financiers, opérationnels et autres risques, à des incertitudes, à des éventualités et à d'autres facteurs, y compris ceux décrits ci-dessous, qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs et, par conséquent, qu'il ne faut pas s'y fier indûment. Les énoncés prospectifs sont également fondés sur de nombreux facteurs et hypothèses importants, y compris ceux décrits dans le présent rapport de gestion, notamment en ce qui concerne les stratégies commerciales actuelles et futures de la Société; la capacité de dégager un rendement opérationnel tombant dans les fourchettes prévues; la production et les flux de trésorerie futurs prévus; la conjoncture locale et mondiale et l'environnement dans lequel la Société exercera ses activités; le prix des métaux précieux, d'autres minéraux et d'autres marchandises clés; les teneurs minérales prévues; les taux de change internationaux; les coûts en immobilisations et les coûts d'exploitation prévus; ainsi que l'obtention des autorisations gouvernementales et autres autorisations requises et le moment auquel elles seront obtenues pour la construction des projets de la Société.

Les risques, incertitudes, imprévus et autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs comprennent ce qui suit : les stratégies d'affaires de la Société et sa capacité de les mettre en œuvre; l'élaboration et l'exécution de stratégies visant à atteindre la vision et les cibles en durabilité de la Société; les risques de sûreté, notamment les troubles civils, la guerre ou le terrorisme et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et des voies de transit de la Société en raison de ces risques de sûreté, en particulier au Burkina Faso et dans la région du Sahel où se situe la mine Essakane de la Société; la disponibilité de la main-d'œuvre et d'entrepreneurs qualifiés; la disponibilité des intrants clés pour les activités de la Société et les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales; les tarifs douaniers et l'augmentation des coûts des fournitures et de l'équipement; la volatilité des titres de la Société; les litiges; les contestations de titres de propriété, particulièrement les titres de propriétés non mises en valeur; les risques liés à la fermeture et à la réhabilitation des mines; la gestion de certains actifs de la Société par d'autres sociétés ou partenaires de coentreprise; l'absence d'assurance couvrant tous les risques associés aux activités d'une société minière; les conditions géologiques inattendues; la concurrence et la consolidation dans le secteur minier; l'assujettissement considérable de la rentabilité de la Société à la situation et aux résultats de l'industrie minière dans son ensemble, et de l'industrie minière aurifère en particulier; les fluctuations des cours mondiaux de l'or et d'autres marchandises utilisées dans le cadre des activités de la Société (notamment le diesel, le mazout et l'électricité); les risques juridiques, législatifs, politiques ou économiques et les nouveaux développements dans les territoires où la Société exerce ses activités, y compris l'imposition de tarifs douaniers par les États-Unis sur les produits canadiens; les changements touchant les taxes et les impôts, y compris les régimes fiscaux miniers; l'incapacité d'obtenir en temps voulu auprès des autorités les principaux permis, autorisations ou approbations nécessaires à la prospection, à la mise en valeur, au développement ou à l'exploitation; les difficultés opérationnelles ou techniques liées aux activités d'exploitation minière ou de développement, y compris les difficultés géotechniques et les défaillances majeures de l'équipement; la disponibilité du capital; le niveau de liquidités et de ressources en capital; l'accès aux marchés de capitaux et au financement; le niveau d'endettement de la Société; la capacité de la Société à satisfaire aux clauses restrictives de ses facilités de crédit; les changements des taux d'intérêt; les changements défavorables de la notation de crédit de la Société; les choix de la Société en ce qui a trait à l'affectation du capital; l'efficacité des efforts continus de la Société en matière de contrôle des coûts; la capacité de la Société à exécuter les activités de réduction des risques et les mesures d'amélioration des activités; la disponibilité d'actifs spécifiques pour répondre aux obligations contractuelles; les risques liés aux entrepreneurs tiers, y compris la réduction du contrôle sur certains aspects des activités de la Société et/ou l'inexécution et/ou l'efficacité, par les entrepreneurs, de leurs obligations contractuelles; les risques liés aux acquisitions et aux dispositions; les risques liés à la détention de dérivés; les fluctuations des taux de change du dollar américain et d'autres monnaies ou des taux d'emprunt de l'or; les contrôles des capitaux et des monnaies dans les territoires étrangers; l'évaluation des valeurs comptables des actifs de la Société, y compris la possibilité permanente d'une dépréciation et/ou d'une perte de valeur importante de la valeur de ces actifs; la nature spéculative de l'exploration et du développement, y compris les risques de diminution des quantités ou des teneurs des réserves; l'éventuel besoin de réviser les estimations des réserves, des ressources, de la récupération métallurgique, des coûts en immobilisations et des coûts d'exploitation; la présence de contenu nuisible dans les gisements de minerai, notamment l'argile et l'or grossier; les inexactitudes dans les plans de durée de vie d'une mine; l'incapacité à atteindre les objectifs opérationnels; les défaillances de l'équipement; les menaces à la sécurité des systèmes d'information et à la cybersécurité; les lois et les règlements régissant la protection de l'environnement (y compris la réduction des émissions de gaz à effet de serre et les autres exigences concernant la transition énergétique); l'incertitude entourant l'interprétation du projet de loi omnibus C-59 et les modifications connexes à la *Loi sur la concurrence* (Canada); les relations avec le personnel et les conflits de travail; l'entretien des parcs à résidus et la possibilité d'un déversement majeur ou d'une défaillance des parcs à résidus en raison d'événements incontrôlables; le manque d'infrastructures fiables, y compris l'accès aux routes, aux ponts, aux sources d'énergie et à l'approvisionnement en eau; les risques physiques et réglementaires liés au changement climatique; les régimes climatiques imprévisibles et les conditions météorologiques difficiles aux sites miniers; les perturbations causées par des événements météorologiques entraînant une productivité limitée ou nulle, comme les feux de forêt, les tempêtes violentes, les inondations, la sécheresse, les chutes de neige abondantes, la mauvaise qualité de l'air et la chaleur et le froid extrêmes; l'attraction et la rétention des talents clés et d'autre personnel qualifié; la disponibilité de la main-d'œuvre et des intrants miniers et la hausse des coûts connexes; la possibilité que de nouvelles conventions collectives ou négociations collectives ne puissent pas être conclues selon des modalités raisonnables; la capacité des entrepreneurs à achever les projets en temps voulu et selon des modalités acceptables; la relation avec les communautés entourant les activités et les projets de la Société; les droits ou les revendications des Autochtones; l'exploitation minière illégale; les éventuelles répercussions directes ou indirectes de facteurs externes sur les activités, y compris les maladies infectieuses, les pandémies ou d'autres urgences de santé publique; et les risques inhérents à la prospection, à la mise en valeur, au développement et aux activités minières en général. Veuillez consulter la notice annuelle de la Société sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.com, ou le formulaire 40-F sur EDGAR, à l'adresse www.sec.gov/edgar, pour obtenir une analyse détaillée des risques auxquels la Société est exposée et qui peuvent entraîner des écarts importants entre les résultats financiers, le rendement ou les accomplissements réels de la Société et ceux contenus explicitement ou implicitement dans les énoncés prospectifs.

Même si la Société a tenté de déceler les principaux facteurs qui pourraient occasionner un écart important entre les résultats réels et ceux mentionnés dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels ne correspondent pas aux résultats anticipés, estimés ou prévus. La Société ne s'engage nullement à mettre à jour publiquement ou à diffuser toute révision de ces énoncés prospectifs résultant de nouvelles informations, des événements futurs ou autres sauf si les lois l'exigent.